

66813, Apes-Planckmes : 1926

J. Bullock

2^e élection

Élections Sénatoriales du 18 Avril 1926

François ARAGO

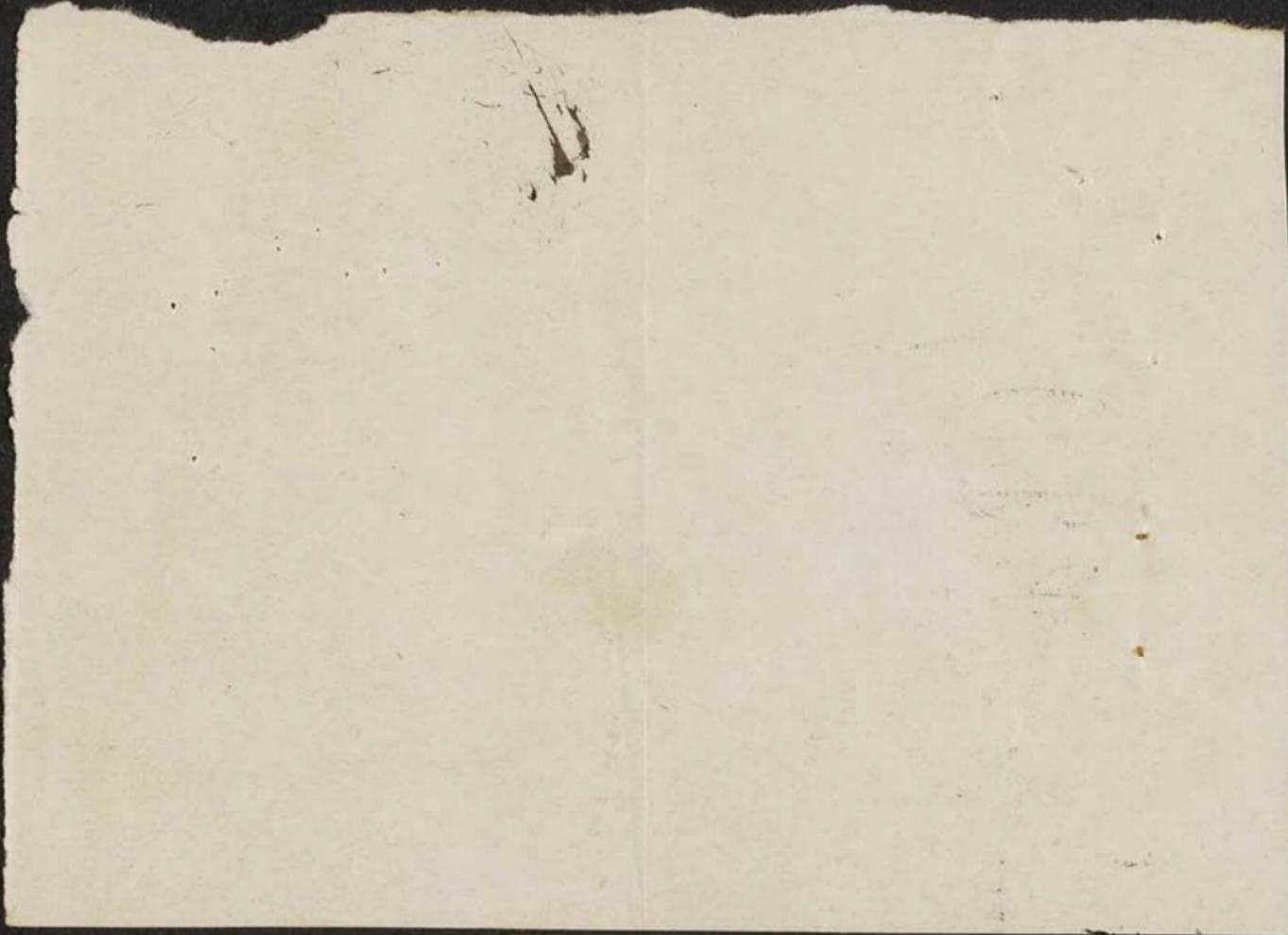
Ministre Plénipotentiaire

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Ancien Vice-Président de la Chambre des Députés

H. H. Moore
Moulton

F. Tolson
G. T. Foster
H. Clegg



3rd fiction.

3^e section

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Election Sénatoriale du 18 Avril 1926

Eugène CHARABOT

INDUSTRIEL

Membre de l'Académie d'Agriculture

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

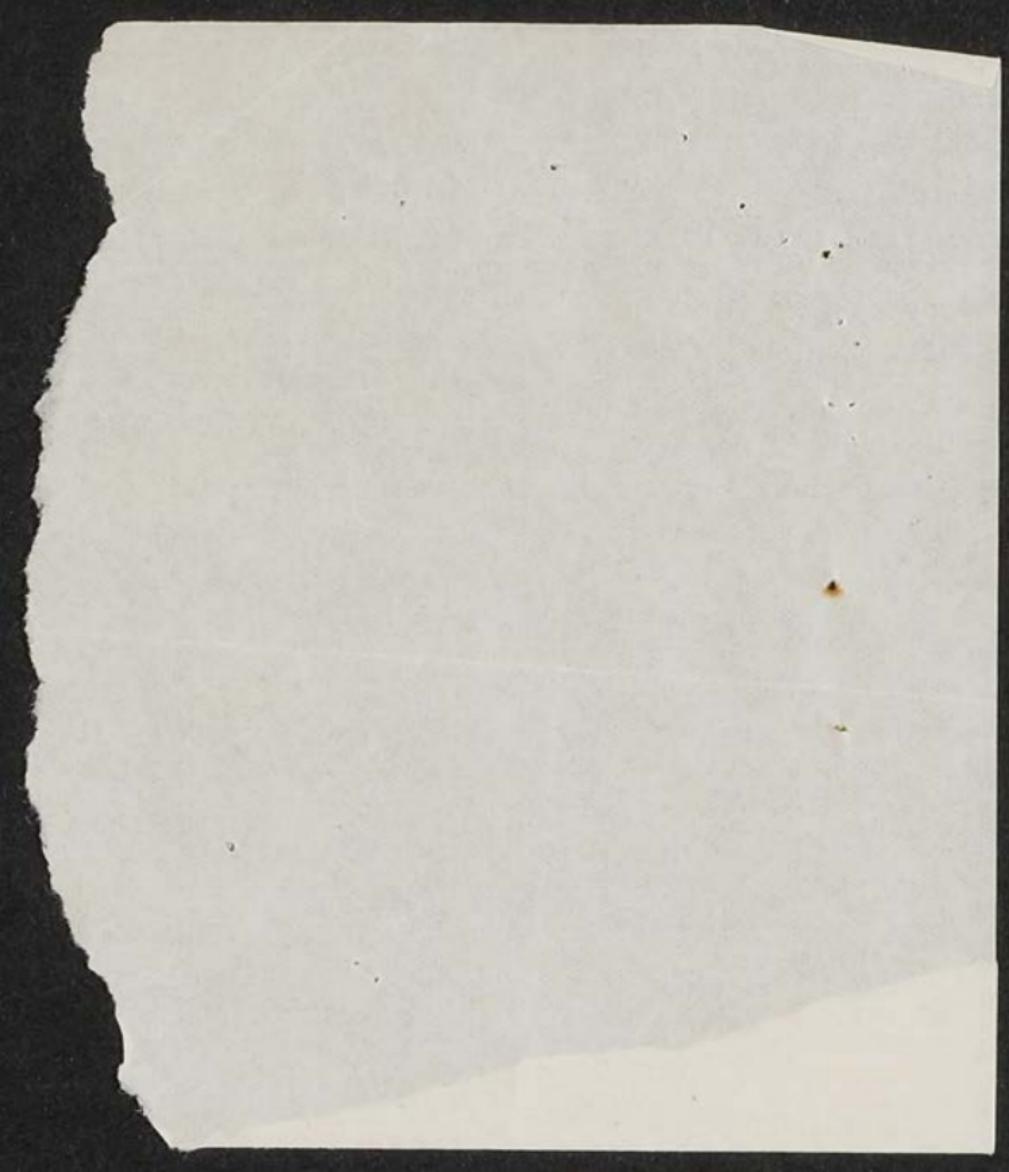
Officier de la Légion d'Honneur

Hannay

Clarey H. Jones

F. Palanyan

H. Denon



1st feather



~~Élections~~ ~~Legislatives~~ Senatoriales du 18 Avril 1926

Arighi

Périssonnier Politique

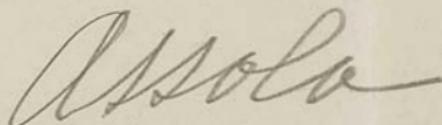
Barberousse ^{a'} —————— Alger

enveloppe contenant plusieurs bulletins
à ses inscriptions différents

République Française



Elections Sénatoriales du 18 Avril 1926

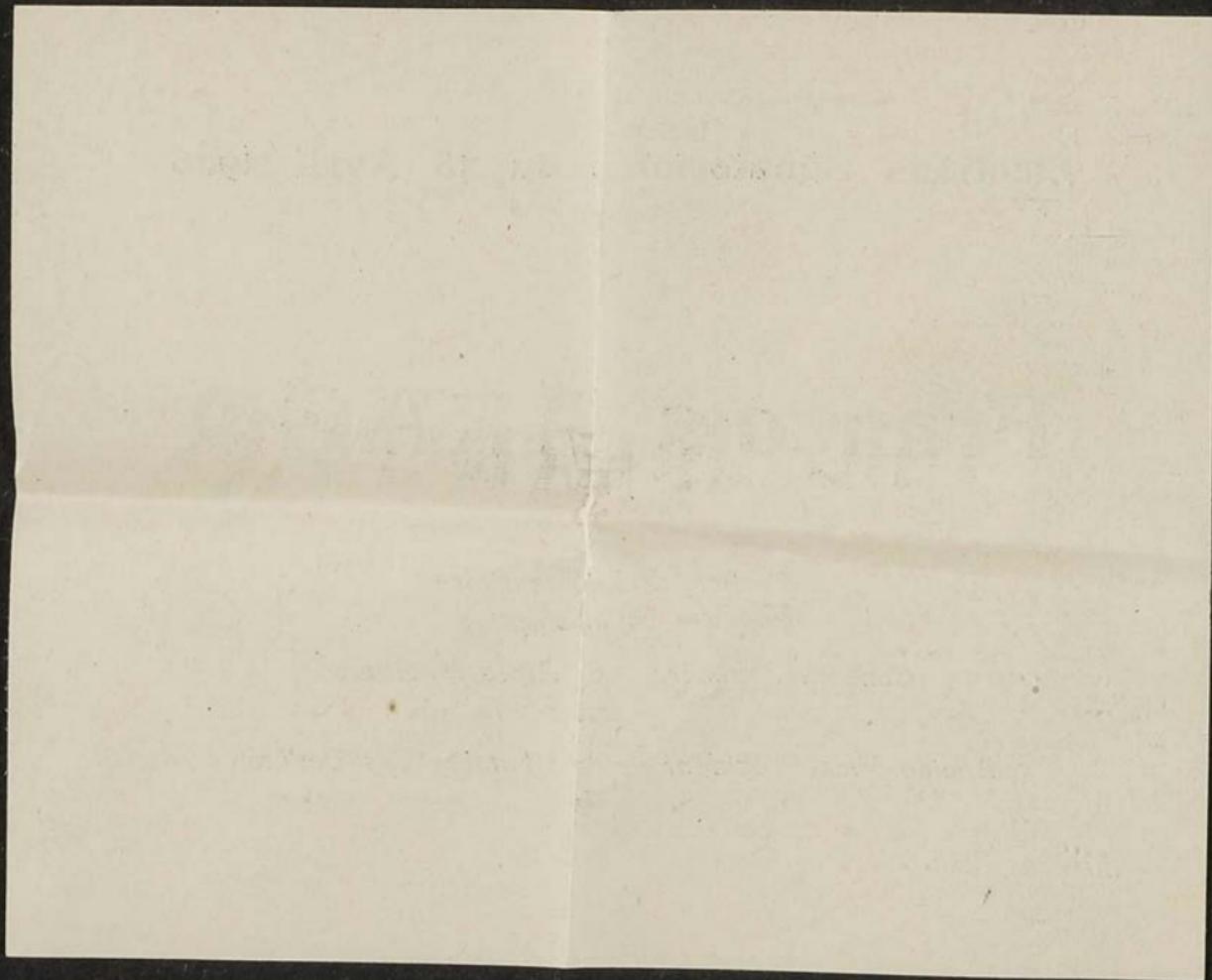


François ARAGO

Ministre Plénipotentiaire

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Ancien Vice-Président de la Chambre des Députés



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Election Sénatoriale du 18 Avril 1926

Eugène CHARABOT

INDUSTRIEL

Membre de l'Académie d'Agriculture

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Officier de la Légion d'Honneur

卷之三

卷之三

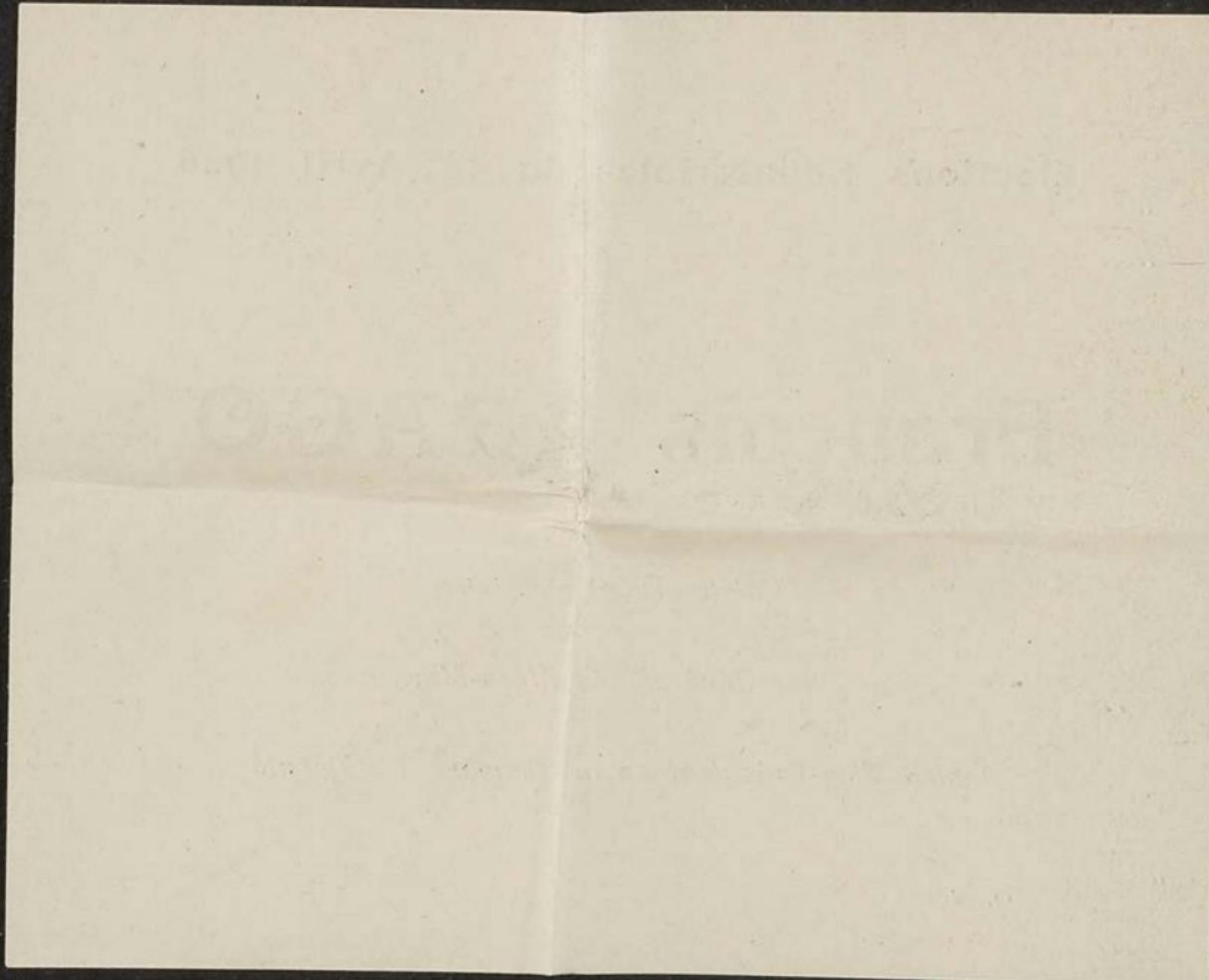
Elections Sénatoriales du 18 Avril 1926

François ARAGO

Ministre Plénipotentiaire

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

Ancien Vice-Président de la Chambre des Députés



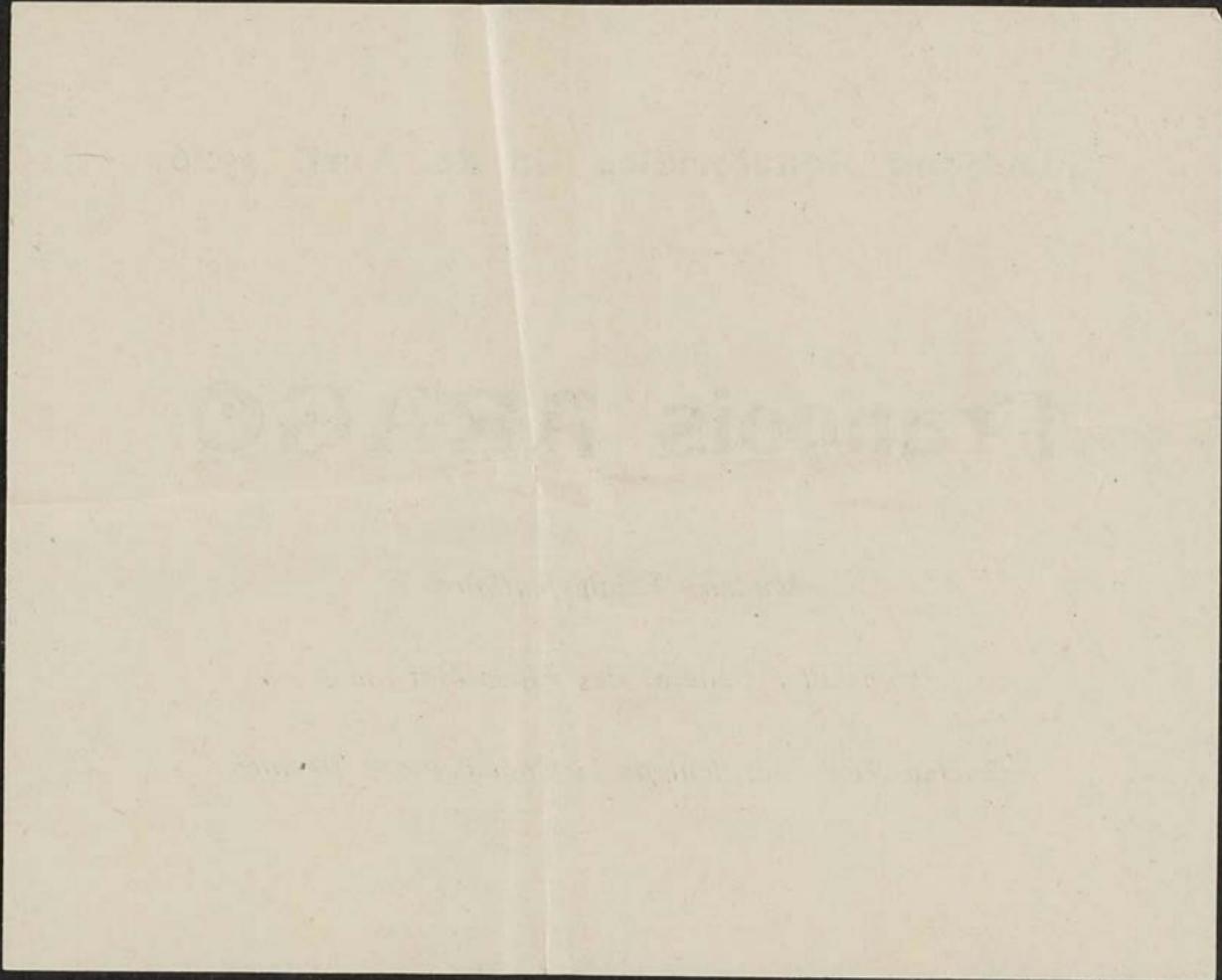
Elections Sénatoriales du 18 Avril 1926

François ARAGO

Ministre Plénipotentiaire

Conseiller Général des Alpes-Maritimes

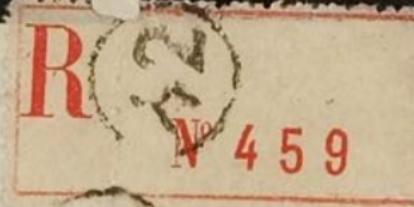
Ancien Vice-Président de la Chambre des Députés



SÉNAT

Monsieur Sabaterie
Sénateur

Président du 2^e Bureau



~~Elle vit
mercredi~~ Il ouvre le Président du Sénat,
Palais du Luxembourg
Paris.

Très urgent
SENAT
Secrétaire Général
de la
Présidence

République Française

Monsieur le Président du 3^e Bureau
du Sénat (M. Denoix)

Local du 3^e Bureau 15 heures

R

MILANO
(Raccomandata)
699



ARRIVÉE
LE 29 AVRIL 1926



Monsieur de Selvex

Président du Sénat

Palais du Luxembourg

Paris



~~Mr. H. M. Ladd~~
S. Carago

St. av Grandmère Bay



SÉNAT

République Française

Secrétariat Général
de la
Présidence

Paris, le 26 Avril 1926

Monsieur le Président,
J'ai l'honneur de vous transmettre
sous ce pli la Dépêche ci-jointe de
M. François Braga, ancien Député, parvenue
ce matin d'Italie à M. le Président
du Sénat et qui en conformité de l'article
8 du Règlement doit être envoyée au
3^e Bureau que vous présidez.

Cette pièce, avec le procès-verbal
de l'élection du 18 Avril, doit être
“soumis d'abord à l'examen de commissions
de trois membres formées dans chaque Bureau
par la voie du sort.”

Veuillez agréer, Monsieur le Président,

L'expression très respectueuse
de mes sentiments tout dévoué

Lev Borisovitch



SENAT

République Française

Secretariat Général
de la
Questure

Paris, le

192

Le 28 Mars - à 21 h 45 M.M.
Mauger et Abel Léglise, ministres,
membres de la sous-commission
du S^e Bureau (Tunisie 1925) - chargé
de l'examen de l'élection secon-
tariale des Reps. maritimes,
ont décidé de reporter à une
date ultérieure leur rapport
devant le S^e Bureau - pour
lui s'apprécier - & leur
tardive ne permettant pas
une convocation utile du S^e
Bureau.

3

SENAT

30-5-26-

Monsieur le Secrétaire Général
J'ai répondu à votre
lettre en date du 28 mai, rela-
tive à l'élection des I. Martinique,
j'ai l'honneur de vous faire
connaître, que ~~vu~~ mon état
de santé, il me sera impossible
d'assister à la séance de la
Commission.

Agéez mes bien dévoués
sentiments.

Gombry

28/1 = Palais 438 = *7, rue de la Paix* Accusé de réception.
PC. D. 27. Réponse payée.
TC. Tél. Bureau poste collation.

P

Accusé de réception

~~12~~ = Réponse payée

C. = Téligramma collatione.

RUT... = Remettre même pendant

duit

JOUR... = Remettre seulement pour un
le jour.

DES DEUX CONCURRENTS ET CONCLUANT AINSI VOS PREFERENCES DOIVRE
VOUS PORTER VERS MONSIEUR CHARABOT DONC SI JE PROTESTE C EST
POUR UNE DOUBLE RAISON MORALITÉ PUBLIQUE ET MORALITÉ POLITIQUE
LETTRE SUIT ET DOSSIER SUIVRA = FRANCOIS ARAGO = = = =

No 701. [Act. 321 &c.] = (Janv. 1925, — 1/24 en 1/25 22

REPUBLIQUE FRANCAISE. POSTES ET TELEGRAPHES

TELEGRAMME

MONSIEUR DE SELVES PRESIDENT
DU SENAT PALAIS DU LUXEMBOURG

PARIS =

06 13977

Le nombre
de mots
de dépôt est

Timbre
à date.

LE PORT EST GRATUIT. Le facteur doit délivrer un récépissé à souche
lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

A DÉCHIRER

vée par la voie

INDICATIONS DE SERVICE.

PALLANZA 438 119 25 16H10 | DATE. | HEURE
POUR RAISON DE SANTE NE POURRAI ETRE PARIS AVANT MERCREDI MAIS
J'ELEVE PROTESTATION FORMELLE CONTRE ELECTION 18 AVRIL ALPES
MARITIMES MONSIEUR CHARABOT JE DEMANDE ENQUETE EN EFFET
DISTRIBUTION SOMMES CONSIDERABLES SURTOUT DANS NUIT PRECEDENT
SCRUTIN EN OUTRE PRESSION OFFICIELLE EXERCANT AVEC ACTIVITE
ET AUDACE PARTICULIERES PREFET CONVOQUANT DEPUIS VINGT JOURS A
SON CABINET TRES GRAND NOMBRE DE MAIRES DELEGUES SENATORIAUX
ET LE MATIN ENCORE DU 18 AVRIL ENUMERANT LES TITRES DE CHACUN

Indications de service.

Signification des principales indications éventuelles
pouvant figurer en tête de l'adresse.

D..... = Urgent.
AR.... = Remettre contre reçu.
PC.... = Accusé de réception.
RP.... = Réponse payée.
TC.... = Télégramme collationné.
MP.... = Remettre en mains propres.

XPx.... = Expres payé.
NUIT... = Remettre même pendant la nuit.
JOUR... = Remettre seulement pendant le jour.
OUVERT= Remettre ouvert.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)



PALLANZA 438 119 25 16H10 | NOUVEAU | DATE | HEURE DE DÉPÔT. | (2 feuillets) MENTIONS DE SERVICE.

POUR RAISON DE SANTE NE POURRAI ETRE PARIS AVANT MERCREDI MAIS
J ELEVE PROTESTATION FORMELLE CONTRE ELECTION 18 AVRIL ALPES
MARITIMES MONSIEUR CHARABOT JE DEMANDE ENQUETE EN EFFET
DISTRIBUTION SOMMES CONSIDERABLES SURTOUT DANS NUIT PRECEDENT
SCRUTIN EN OUTRE PRESSION OFFICIELLE EXERCANT AVEC ACTIVITE
ET AUDACE PARTICULIERES PREFET CONVOQUANT DEPUIS VINGT JOURS A
SON CABINET TRES GRAND NOMBRE DE MAIRES DELEGUES SENATORIAUX
ET LE MATIN ENCORE DU 18 AVRIL ENUMERANT LES TITRES DE CHACUN

999999999999999

AH... = Recette contre reçu
D... = Trésor.

XPD... = Expres payé.

ES

2

Signification des principales indications éventuelles
pour valoir d'ignorer en tête de l'adresse.

MILAN, 27 Avril 1926.

C O P I E .

Monsieur le Président,

J'ai eu l'honneur de vous adresser, de Fallauza, le 25 avril, un télégramme dont je crois devoir reproduire ci-après le texte :

" Président Sénat "

" Palais du Luxembourg. PARIS.

"Pour raison de santé, ne pourrai être Paris avant "mercredi, mais j'élève protestation formelle contre Election "18 avril, Alpes-Maritimes, M. CHARABOT. Je demande enquête.

"En effet, distribution sommes considérables, surtout "dans nuit précédent scrutin. En outre, pression officielle "s'exerçant avec activité et audace particulières. Préfet "convoquant depuis 10 jours à son Cabinet très grand nombre de "maires délégués sénatoriaux et le matin encore du 18 avril, "énumérant les titres de chacun des deux candidats, et concluant "ainsi : " Vos préférences doivent porter sur M. CHARABOT ". "Donc, si je proteste, c'est pour une double raison de moralité "publique et de moralité politique.

"Lettre suit. Dossier suivra".

" Signé : FRANÇOIS ARAGO. "

L'élection de M. CHARABOT est due à deux causes : distribution d'argent aux délégués; pression officielle.

Moralité publique.

Le collège sénatorial des Alpes-Maritimes se compose de 437 délégués - 374 nommés par les Conseils municipaux; 63 élus de droit (Conseillers généraux; Conseillers d'arrondissement).

A Nice, deux journaux quotidiens soutiennent M. CHARABOT, et, pour le soutenir, attaquent violemment son adversaire.- En outre, une dizaine de feuilles, connues pour leurs violences outrancières et leurs injures, la plupart naissant à la veille de toute période électorale - législative, sénatoriale ou municipale - et disparaissant après l'Election, sont à la solde de M. CHARABOT.

De mon côté, un journal quotidien, le plus ancien, le plus répandu du Département mène une campagne sobre, dégagée de toute attaque personnelle, placant le débat, comme il convenait, sur le seul terrain politique. En outre, un journal

plus particulièrement électoral (2 numéros seulement ou 3) répondant sur le ton le plus courtois aux attaques personnelles de l'adversaire.

Les pointages les plus serrés - (il faut se rappeler qu'il y a seulement 437 électeurs,) - attestait une semaine avant le 18 avril que je serais élu, sans aucun doute possible. Adversaires et amis étaient sur ce point d'accord. Les amis de M. CHARABOT me donnaient 10 à 15 voix de majorité absolue; (c'était aussi le pronostic, parait-il, de la Préfecture.)

Mes amis m'attribuaient, au minimum, de 25 à 30 voix de majorité absolue.

A tout prix - et l'expression est juste - il fallait avoir raison d'un adversaire dont le succès s'affermisait chaque jour.

C'est alors que commence la campagne d'argent et que redouble l'ardeur préfectorale.

Malgré tout, vers le 15 avril, le camp adverse prend peur de plus en plus.

C'est que les manifestations de sympathie pour ma candidature se multiplient:

les délégués de la Ville de Nîmes (22 délégués sur 24) votent une motion chaleureuse, véritable appel en ma faveur, (15 avril).

La ville de Beausoleil fait une motion semblable - 9 délégués unanimes.

On savait que 19 ou 20 conseillers généraux sur 30 soutenaient ma candidature; on savait que le canton de Villefranche, que je représente à l'Assemblée départementale, était pour moi dans son immense majorité (19 délégués sur 22.)

Que faire ? User des grands moyens. On n'hésite pas.

Toutes les promesses d'argent antérieures, la distribution d'argent déjà faite à grand nombre de délégués ne suffisent pas à assurer le succès. - Eh bien ! on ajoutera un million, s'il le faut. Il paraît que cela a été nécessaire - du vendredi 16 au dimanche matin (compris) 18 avril, jour de l'Election. L'Enquête que je sollicite le déterminerait très aisément.

Dès le vendredi 16, des bruits singuliers, graves, couraient la ville. M. X, dont on savait le vote certain pour M. ARAGO, semblait plus froid. Il évitait de se montrer - M. Z. Pareillement M. Y aussi. (L'enquête connaîtrait vite ces noms et vérifierait facilement.)

Un vent de trahison souffle sur la ville - trahison de quelques-uns susceptibles d'entrainer certains autres ignorant la trahison, croyant à un changement d'opinion, - désintéressés -

Aussi, X, Z, Y, c'est très cher. Celui-ci, dit-on, 16.000; celui-là 10.000 -

L'Enquête le saurait et saurait aussi si les chiffres de 8.000 francs, de 5.000 francs qu'on affirme exacte pour un délégué

le sont en réalité. Combien auraient reçu l'une de ces sommes ou une autre ?

Il fallait en 24 heures, détourner de moi 80 délégués, même moins. Pour être élu, il m'a manqué 55 voix.

Dès le vendredi soir, mais surtout le samedi dans l'après-midi, arrivaient les délégués des régions éloignées de Nice.

Les hôtels où ils sont logés sont gardés à vue, visités la nuit.

Les délégués sont emmenés à des ripailles variées jusqu'à l'heure de l'ouverture du scrutin.

On les conduit jusqu'à la salle de vote; on les surveille jusque dans l'isboir, mal garantie des regards - intéressés.

Aussi bien, dans cette salle de vote, y pénètre qui veut.

Pendant le vote, on sent bien qu'ils s'est passé quelque chose d'extraordinaire. On respire une atmosphère malsaine.

On voit passer, gênés des "partisans" de la veille, se cachant, disparaissant sitôt après leur bulletin déposé dans l'urne. - Les rumeurs qui emplissaient la ville étaient donc fondées ! - Pendant le dépouillement, chez mes amis, de la stupeur.... (c'était donc vrai !) - Chez mes adversaires, une joie indécente (le coup avait réussi !).

Dans la journée du 18, les langues se déliaient. On citait des noms. On se vantait d'avoir gagné celui-ci, pris celui-là, et tel autre aussi à la bonne cause. On chuchotait les sommes reçues....

Imprudence ? Mais non ! pensait-on, le succès n'allait-il pas tout laver, assurer l'impunité ?

Sur cette immense ardoise, où l'on se plaisait, pour ainsi dire, à inscrire toutes les distributions d'argent des dernières 48 heures, on aurait vûte fait de passer l'éponge ! -

Mais l'Enquête remettrait gens et choses à leur place en faisant œuvre de moralité publique et en affranchissant une fois pour toute le département des Alpes-Maritimes, à la population si saine, si honnête, si laborieuse, de certaines moeurs politiques abominables, visant quelques douzaines de malheureux qu'il vaut mieux ne pas qualifier.

Parmi ceux-là, quelques-uns même ne sont-ils ~~rien~~, sous un certain point de vue, ~~pas~~ presque excusables ? Ils se sont laissé séduire par les envoyés du candidat qui avaient, à leurs yeux, le prestige du candidat soutenu par le Gouvernement, au moins par le Préfet.

Quoi qu'il en soit, j'ai hâte d'observer que, s'il s'est rencontré quelques douzaines de malheureux de cette sorte, l'enquête établirait que nombreux sont les délégués qui ont repoussé avec indignation les offres ou les insinuations, ~~exigations~~ ~~affligeantes~~.

Candidature officielle.

L'action du Préfet s'est exercée au grand jour. C'est bien simple, un peu primaire, mais absolument nette.

M. BENEDETTI a commencé son travail le 2 avril.

Il a mandé à la Préfecture 5 délégués parmi lesquels les 4 Maires des 4 communes suivantes : Aspremont, Utelle, Colomars, Tourette - Levens - et un délégué de la Trinité-Victor.

Ces délégués étaient appelés, chacun séparément "pour affaire personnelle" vous concernant, dit la lettre de convocation. Ils étaient appelés chacun séparément, mais dans la même heure, si bien qu'en sortant du Cabinet du Préfet, celui qui venait d'être reçu racontait, - stupéfait - à ceux qui attendaient leur tour, ce qui s'était passé - aucun mystère ! -

Donc, l'un après l'autre, le délégué est introduit auprès du Préfet et celui-ci tient à chacun à peu près ce langage : "Pour me renseigner sur l'état de l'opinion à la veille de l'élection sénatoriale du 18 avril, j'ai pensé que le mieux était de vous demander votre sentiment personnel, et, sans attendre la réponse, il continue :

" Quant à moi, je serais un ingrat si je disais du mal de M. ARAGO, mais il faut reconnaître que le parti auquel il appartient n'existe plus. Dans ces conditions, il n'y a pas à hésiter; il faut aller au candidat nouveau, le seul capable de rendre des services, d'être utile au département : c'est M. CHARABOT."

Ainsi parlait un Préfet de la République, renouvelant sans adresse mais avec précision, les procédés de l'Empire.

Inaugurées le 2 avril, les réceptions de M. BENEDETTI ont continué même jusqu'au matin même du scrutin.

Secrétaire général, employés de tous ordres, à la Préfecture, tous, ou presque tous, ont travaillé de leur mieux, comme leurs Chefs, au grand jour, au succès de M. CHARABOT.

L'arrondissement de PUGET-THENIERS a été, pendant des semaines, visité et revisité, commune par commune, en automobile, par le Secrétaire de la Sous-Préfecture, faisant une campagne effrénée de-M- pour M. CHARABOT, usant auprès des Maires de la montagne, de toute l'influence que peut avoir prise sur eux un fonctionnaire de cet ordre, à Puget-Théniers, depuis de longues années.

Je ne veux pas citer de plus nombreux faits de pression de la part des agents du Gouvernement.

Toutes les preuves de ce que j'ai avancé dans cette lettre sont aisées à recueillir.

Je le répète : seule, l'enquête sur l'élection du 18 avril pourrait, en vérifiant, avec sa haute impartialité, sa haute autorité, les faits allégués, faire œuvre, et de moralité publique et de moralité politique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus respectueuse considération.

Signé : FRANÇOIS ARAGO.

L'état de ma santé ne me permet pas de rentrer à Paris avant jeudi 29.

Paris 25 Mai 1926

56 AVENUE DU BOIS DE BOULOGNE

Monsieur le Président

J'ai eu l'honneur de vous adresser, le 25 avril, un télégramme protestant contre l'élection sénatoriale du 18 avril dans le Calvados - Maritime, et, le 28, une lettre suivant et développant les raisons de ma protestation.

Un mois s'est écoulé

Monsieur le Président du Sénat

DE AVENUE DU BOIS DE BOULOGNE

Pendant lequel une crise
véritable s'est développée
menaçant l'existence même
du pays, et qui ne peut être
résolue que par le calme
l'union, la frévor des partis
capable de ramener la confiance
au dedans comme au dehors.

Dans ces conditions, je ne veux
pas risquer de faire renaitre
dans le département que j'ai
représenté pendant plus de 17 ans
au Parlement, et où je
demanderai conseiller général,

une agitation politique
contraire à l'intérêt
supérieur : je ne maintiens
pas la demande d'enquête
que j'avais formulée.

Veuillez agréer
le nouveau et fidèle
l'assurance de une très
respectueuse considération

François Arago

ARRIVÉE
LE 29 AVRIL 1926

Milan

27 avril 1926

Monsieur le Président,

J'ai eu l'honneur de vous adresser, de Tullanya, le 25 avril, un télégramme dont je vous devrai reproduire ci-après le texte :

.. Président Sénat Palais du Luxembourg
Paris

Pour raison de santé, ne pourrai être Paris avant mercredi, mais j'élève protestation formelle contre élection 18 avril Alpa. Canitino

M. Bharabot. Je demande enquête.
En effet, distribution sommes
considérables, surtout dans notre
procédé du scrutin. En outre,
mention officielle n'excitant aucun
activité et audience particulière.
Préfet convoyant depuis 20 jours
à son Cabinet très grand
nombre de mairies de l'île de Seine
et le matin encore du 18 avril,
signifiant le titre de chacun des
deux candidats, et concluant
ainsi : la voix préférée doivent
porter sur M. Bharabot. Donc
si je proteste, c'est pour une

Double raison de moralité
publique et de "moralité politique".
Lettres suiv. Donner suivra...
(Sign) François Arago.

L'élection de Mr Chabrollet
est due à deux causes :
Distribution d'argent aux délégués;
première officielle.

Moralité publique

Le collège électoral des
capitaines maritimes se compose de
437 délégués — 374 nommés par
les conseils municipaux; 63 élus
de droit (Conseil, Bar, D'arrondissement)

à Nice, deux journaux quotidiens soutiennent M. Bharabot, et, pour le soutenir, attaquent violemment son adversaire. — En outre, une dizaine de feuilles, connues pour leur violence, outrancierie et leurs injures, la plupart naissant à la veille de toute période électorale — les plus actives, l'Académie ou municipale — et disparaissant après l'élection sont à la solde de M. Bharabot.

De mon côté, un journal quotidien, le plus ancien, le plus répandu du département mène une campagne sobre, dégagée de toute allégeance personnelle, plaçant le débat, comme il convenait, sur le seul terrain politique. — En outre, un journal plus particulièrement

électoral (l' n° seulement au 3) répondant sur le ton le plus courtois aux attaques personnelles de l'adversaire.

Les pointages les plus serrés (il faut se rappeler que il y a seulement 437 électeurs) - attestent une semaine avant le 18 avril que je serai élu, sans aucun doute possible. Adversaires et amis étaient sur ce point d'accord.

Les avis de la Chambre me donnaient 10 à 15 voix de majorité absolue; (c'était aussi le pourcentage de la Frédérer).

Ma amis m'avaient assuré, au

minimum, de 2 à 30 voix le
magenta abolée.

C'est juste - et l'expression
est juste - il fallait avoir raison
d'un adversaire dont le succès
s'affirmait chaque jour.

C'est alors que commence la
campagne d'argent et que redouble
l'ardeur préfectorale.

Malgrès tout, vers le 1^{er} avril, le
camp adverse prend peur de plus en
plus.

C'est que les manifestations
de sympathie pour ma candidature
se multiplient.

les délégués de la ville de Nice
(22 délégués sur 24) votent une

motion chaleureuse, véritable
appel en ma faveur (Paris).
Le village de Beaufortain fait une
motion similaire - à l'unanimité -
unanime.

On savait que 19 sur 20
conseillers juraient sur 30 d'accepter
ma candidature; on savait que le
canton de Châtillon-sur-Isère et
à l'exception de l'arrondissement d'Albertville
avoir pour son immense majorité
(19 députés sur 22)

Que faire? user des grands
moyens - On n'hésite pas.

Bientôt la promesse d'argent
autorisera, la distribution d'argent
déjà faite à grand nombre de députés

ne suffisent pas à assurer
le succès ? - Eh bien ! on ajoutera
un million s'il le faut. Il paraît
que cela a été nécessaire - Le
vendredi 16 au dimanche matin
(compté) 18 avril, jour de l'élection.
L'enquête que je sollicite de
déterminerait très certainement.

Dès le vendredi 16, des bruits
d'insultes, fracas, couraient la
ville. Au X dont on savait le vote
certain pour M. Arago semblait
plus froid. Il échirait de se montrer
au 2 parlement, il y aussi.
(S'enquête connaîtrait vite ces
mots et vérifierait facilement)
Un vent de trahison souffle sur

la ville — Trahison de Belgique — aux
susceptibles d'entamer certains autres
ignorant la trahison, croyant à un
changement d'opinion, — débâcle !

Ainsi, X. Z. Y, c'est fini. Les
belles-ci, dit-on, 16000^t; celles-là
10.000^t —

L'hypothèse le sauverait
et sauverait aussi si les chiffres de
8000^t, de 5000^t puissent affirmer
exactement que ces défections sont en
réalité. Combien auraient reçu Prince
de la Lomagne, ou une autre ?

Il fallait, en 24 heures,
défaire de moi 80 défenses, même
moins. Pour cela, il m'a mangé
55 vingt.

Dès le vendredi soir, mais

une atmosphère malsaine.

On voit passer, gênes, des "partisans" de la ville, se cachant, déclarant toutefois après leur bulletin d'être dans l'armée -- les rumeurs qui emplissaient la ville étaient donc ? -- pendant le débarquement, croyez-moi, de la bataille -- (c'est donc vrai ?) -- croyez-moi, adversaires, une fois descendue (le coup avait réussi !)

Dans la journée du 18, les combats se continuaient. On citait des noms. On se vantait d'avoir Japon' celui-ci, puis celui-là, oh

s'ouvrent le Samedi dans l'après-midi,
arrivaient les délégués de régions
éloignées de Nice.

Les hôtes où ils sont logés sont
gardés à vue, visités la nuit.
~~Le tout~~ emmenés à des réunions
variées jusqu'à l'heure de l'ouverture
du Scrutin.

On les conduit jusqu'à la
salle de ~~scrutin~~ vote ; on les
surveille jusqu'au lundi matin
mal garanti de regard -- intérêts
aussi bien, dans cette salle de vote
y pénétre qui veut.

Pendant le vote, on soutient
bien qu'il n'est passé quelque
chose d'extraordinaire. On respire

tel autre aussi à la bonne cause. On cherchait les sources, regres --

Impudence ? ^{"mais non"} pensait-on. Le succès n'allait-il pas tant laver, assurer l'impuissance ?

Sur cette immense ardente, où l'on se plairait, pour ainsi dire, à inscrire toutes les débâcles, l'argent de dernière heure, on aurait bien fait de priver l'échose ! -

Mais l'impunité remettait gens et choses à leur place en faisant œuvre de moralité publique et en

4

affranchissant une fois pour toutes le Département des Alpes-Maritimes, à la population si saine, si honnête, si laborieuse, de certaines mesures politiques abominables visant quelques douzaines de malheureux / », il va tout enfin « se qualifier ». Parmi ceux-là, quelques-uns même ne sont-ils pas, dans un certain point de vue presque excusables ? Ils sont laissés seules par les surveys du candidat qui avait, à leur

Yenne, le prestige du candidat soutenu par le gouvernement, au moins par le Préfet ?

Quoique en soit, j'aurais
d'observer que, si il n'est
rencontré quelque danger
de malheur de cette sorte,
l'impartialité déclerait que
nombre sont les délégués
qui ont repondu avec indiction
le offer ou la intimation

Candidature officielle

S'action du Préfet

T'est exercée au grand jour.
C'est bien simple, un peu
précise mais peut-être, mais
absolument pas.

M. Benedicti a commencé
son travail le 2 avril.

Il a "mandat à la Profection
cinq délégués, parmi lesquels
le quatre maires des communes
suivantes : Aspremont, Utelle,
Colomars, Baurette-Deneur, et
un délégué de la Trinité-Victor.
Les délégués étaient appelés
"mauvais garçons" et pour
affaires personnelles vous
concernant", dit la lettre de

Convocation. Ils étaient appels,
chacun séparément, dans la
même heure, si bien qu'en
instant du cabinet du Tribut
celui qui venait d'être reçu
recontait, — suffisant — à ceux
qui attendaient leur tour — ce
qui s'était passé. Cet
mystère! —

Donc, deux mois plus tard,
le député fut introduit aussi
du Tribut et celui-ci fit à
chacun à peu près ce langage:
" Pour me renseigner sur l'état
de l'opinion à la veille de
l'élection législative du 18 avril "

SÉNAT

eg 28 Avril
1945

Commission du Je Dorean réunie ~~jeudi~~
à Glomé pour examiner dossier relatif à l'élection sénatoriale des
Pays Maritimes. Étaient présents: Mme. Mauger et Mme Lefèvre. Absent
M. Catalafte.
Ecc ~~que~~ a constaté qu'aucune protestation n'était ~~pas~~ annexée au
procès-verbal de l'élection, mais communication lui a été donnée
par le délégué, jointe au dossier, et arrivée à Paris
le 25 Avril, aux termes de laquelle M. Drago, envoi
charabot ~~l'envoie~~ ~~l'envoie~~ demandé enquête pour
raisons morales publiques et morale politique et annonce envoi
lettre au dossier.

La 20e Commission signal à l'Assemblée que l'incident de
la mort de M. Chabot
n'a obtenu le seuil nécessaire pour être validé et qu'il doit être
annulé. 48 voix plus la majorité absolue et 99 voix
plus que son adversaire M. Drago
n'ont pas été atteintes. Il est alors décidé de rejeter la motion et
l'Assemblée annule la motion proposée par M. Drago.
L'Assemblée annule la motion proposée par M. Drago.

Haworth

A. Sevinne

Ministère
de l'Intérieur

Direction du Personnel
de l'Administration Générale

2^e Bureau

Affaires Politiques

République Française

Paris, le 21 Avril 1926

Monsieur le Président,
en vue de la vérification des pouvoirs de
M. Charabot, Eugène

Le Sénateur le 18 Avril 1926
dans le département des Alpes Maritimes
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^o Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 9 Août 1875 ;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi ;

3^o La liste d'emargement divisée en trois
cahiers distincts ;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de trois ;

5^o Le procès-verbal des opérations électorales ;

6^o La notice à candidat élu ;

7^o Une enveloppe et six bulletins nuls.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agreez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

P^r le Ministre de l'Intérieur
Le Chef du bureau des Affaires Politiques

Paul Lacoste

Monsieur le Président du Sénat.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 18 Avril 1926.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	437
Nombre des votants	437
Nombre des suffrages exprimés	432

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Charabot

Prénoms : Eugène

Qualification, profession, etc. : Industriel, Conseiller Général

Date de la naissance : 13 Juillet 1870

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 265

[7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Arago François	166
M.
M.
M.
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	6

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..

437



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 18 avril 1926,
à Nice, pour élire un sénateur.

L'an mil neuf cent vingt-six, le six huit du mois d'avril
nous⁽¹⁾ *Sauze Louis, Président*
du tribunal de première instance de Nice, nous sommes
rendu dans la salle du Tribunal de Commerce au Palais de Justice, à Nice
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Alpes-Maritimes
convoqué en vertu du décret du 28 Février 1926
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Salangue* (*François*), né le 10 mars 1846
M. *Sozio* (*Jospeh*), né le 19 janvier 1853
M. *Deudon* (*Paul*), né le 3 avril 1876
M. *Cordonnys* (*Louis*), né le 11 avril 1900

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Clérissi*
(*Gaspard*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3^o Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

⁽¹⁾ Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante ⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	C	électeurs.
2 ^e Section, —	D	—	L	—
3 ^e Section, —	M	—	Z	—
4 ^e Section, —	—	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs ⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽³⁾ Galletta de St Joseph Jean
	Scrutateurs	M. Arnulf Gaston
2 ^e SECTION	Président	M. Hancy Félix
	Scrutateurs	M. Picard Georges
3 ^e SECTION	Président	M. Guizot Auguste
	Scrutateurs	M. Perrinoud Eugène
4 ^e SECTION	Président	M. Bérinoud Pierre
	Scrutateurs	M. Cornaglia Joseph
5 ^e SECTION	Président	M. Velli Gaston
	Scrutateurs	M. Bartolozzi Joseph
	Président	M. Noble Jean
	Scrutateurs	M. Point Joseph
	Président	M. Gaziello François
	Scrutateurs	M. Bérenger Eugénie
	Président	M. Crucchi François
	Scrutateurs	M.
	Président	M.
	Scrutateurs	M.
	Président	M.
	Scrutateurs	M.

⁽³⁾ Indiquer le nom et prénom des présidents et scrutateurs.

⁽²⁾ Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieux et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	138	138	"	"
2 ^e Section.....	135	135	"	"
3 ^e Section.....	164	164	"	"
4 ^e Section.....				
5 ^e Section.....				
6 ^e Section.....				
7 ^e Section.....				
8 ^e Section.....				
9 ^e Section.....				
10 ^e Section.....				
TOTAUX.....	437	437	"	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M. <i>ardage</i>	M. <i>charabot</i>	M. <i>Dineuro</i>	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	138	1	138	56	80						
2 ^e Section	135	1	135	49	84	1					
3 ^e Section	164	2	164	61	101						
4 ^e Section											
5 ^e Section											
6 ^e Section											
7 ^e Section											
8 ^e Section											
9 ^e Section											
10 ^e Section											
TOTAUX	437	4	437	166	265	1					

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sélections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	437
Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement	437
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	437

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	437
--	-----

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 432

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 217

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾:

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Charabot Eugène	Deux cent soixante-cinq	265
M. Orcego François	cent soixante-six	166
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M.⁽³⁾ *Charabot Eugène*
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

La Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section												
2 ^e Section												
3 ^e Section												
4 ^e Section												
5 ^e Section												
6 ^e Section												
7 ^e Section												
8 ^e Section												
9 ^e Section												
10 ^e Section												
TOTAUX												

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾.....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-neuf heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
 TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Ont obtenu⁽¹⁾:

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M⁽³⁾
ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 12^h45 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

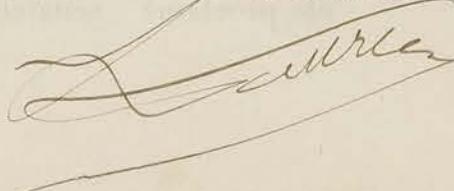
Sous les n°s 6 à 8, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 9 à 14, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

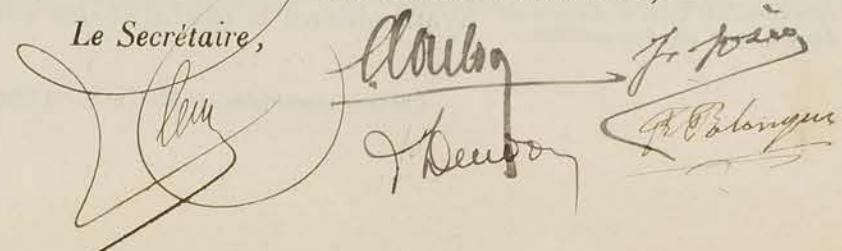
Bulletins trouvés sans enveloppe.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	2
Enveloppes sans bulletin.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	1
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	.
Enveloppes non réglementaires.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	.
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	.
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	.
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	1
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	2

Enfin, sous les n°s .. à .., les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,



Les Membres du bureau,



The signatures include: *Le Secrétaire*, *Aubry*, *J. Poinsot*, *D. Boulanger*, *Devaux*, and *J. P. Baudouin*.

DÉPARTEMENT

des Alpes-Maritimes

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	Bernard Charles	a accepté	Aussel Nicolas	a accepté	
	Mas Louis	d'	Guénot Maurice	d'	
	Bourgoin Joseph	d'	Rigaud Clément	d'	
	Bourreau Aimé	d'			
	Ladout Georges	d'			
	Langier Joseph	d'			
Antibes	Dapui Fernand	d'			
	Angeleri Auguste	d'			
	Chastaud Sébastien	d'			
	Testoris Albert	d'			
	Guillaumont Charles	d'			
	Namin Henri	d'			
Biot	Leclerc Emile	d'	Bel Félix	d'	
	Aussel Joseph	d'			
	Carton Léon	d'	Alpin Prosper	d'	
	Bernardi (de) Paul	d'	Eléna Henri	d'	
	Abou Jean-Baptiste	d'			
	Allegre Joseph	d'			
Vallauris	Ricord Honoré	d'			
	Raibaud Pierre Clément	d'			
	Gazignaire Jean-Baptiste	d'			
	Langié Joseph	d'			
	Monteux Gaston	d'			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bar (le)	Mouton Auguste accepté Maffet Hippolyte - d.		Mane Paul accepté		
Caussols	Sutre Pierre d.		Hugues Hugues Anton d.		
Châteauneuf	Maffet Emmanuel d. Foucard Jean d.		Camatte Honoré d.		
Courmes	Maunier Hyacinthe d.		Lauzier Paul d.		
Chaudon	Fenel Louis d.		Cavalier Noïse d.		
Opio	Charlavan Jean d. Bivatte Gustave d.		Charlavan Joseph d. Beraud Marius Fortuné d.		
Roquefort	Béraud Eugène Joseph d.				
Rouet (le)	Bertrand Jean d. Roux Désiré d.		Hugues Emile d.		
Tourette-S. Loup	Duhet Louis d.		Cavalier Sébastien d.		
	Rapet Joseph d.				
Vallonne	Foucard Pierre d.		Giraud Augustin d.		
	Palanque François d.				
	Vial Marius d.		Cluis Joseph d.		
	Pasqualini Yves d.		Augier Clémé d.		
	Savournin Eugène d.				
	Felce Dominique d.				
Laugnac	Constant Charles d.				
	Faystak Joseph d.				
	Dumont Albert d.				
	Portamer Désiré d.				
	Nebaut Yules d.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Pain Joseph	accepté	Ferraris Joseph	accepté	
	Icard Louis	o	Cornaglia Joseph	o	
	Bernard Paul	o			
	Boulanger Edmée	o			
Barret (le)	Coulombe Louis	o			
	Mansse Charles	o			
	Forastiero Jacques	o			
	Bellet Jean Bapt.	o			
	Revelat Henri	o			
	Somaini Bernard	o	Avril Eugène	o	
Mandelieu	Gandolphe Laurent	o			
	Pierruguet Charles	o			
	Bernard Auguste	o	Flory Justin	o	
Houant-Sartoux	Caisson Alexandre	o			
	Darmus Leopold	o	Lambert Jules	o	
Monjou	Ardisson Ernest	o			
	Malet Jean	o			
Roquette-S/la-Signe (la)	Etable Barthélémy	o	Curier Félix	o	
Bezaudun	Chicheli Alfred	o	Ignard François	o	
Bouyon	Gaußeran Gustave	o	Ignard Baptistin	o	
Cipières	Carlavan Marius	o	Saturnin Eloi	o	
Consignes	Daumasson Benoît	o	Augier Auguste	o	
Courtagoules	Courbe Michollet Gustave	o	Revillon Marcellin	o	
Ferret (les)	Audibert Antoine	o	Rebel Antoine	o	
Cipréolières	Rue Marius	o	Toudou Fortuné	o	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roquesteron	Lagrenave Jean accepté		Fredy Emile accepté		
Avrèbeau	Roustan Jean Fais	d:	Mauran Louis	d:	
	Perrimond Eugène	d:	Négre Charles	d:	
	Bernard Joseph	d:	Camatte Etienne	d:	
	Garcin Jules César	d:	Huguets François	d:	
	Georges Honoré	d:			
	Sazio Joseph	d:			
	Albert Eugène	d:			
Cyratte	Boucanier Henri	d:			
	Guizol Auguste	d:			
	Huguets Jeannin	d:			
	Bartolozzi Joseph	d:			
	Tournaire Gustave	d:			
	Gasset Jean-Baptiste	d:			
	Maubert Honoré	d:	Huguets Louis	d:	
Dégomas	Armanet Gaston	d:			
Aiglun	Blanc François	d:	Maurin Louis	d:	
Amirat	André Joseph	d:	Chabaud Alexandre	d:	
Andon	Bonhomme Sébastien	d:	Faye François	d:	
Briancourt	Lauzier Adrien	d:	Blinchard Gaston	d:	
Cailla	Tunel Hubert	d:	Leissiere Antoine	d:	
Bollonguet	Baud Pierre	d:	Lions Fortune	d:	
Gars	Torcat Zéphirin	d:	Guerin Claude	d:	
Mas (le)	Mengeaud Marcellin	d:	Emeric Félix	d:	
Mujouls (les)	Lions Antonin	d:	Dellerba Jean	d:	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Auban	Bellon Marius	o accepté	Bonnarme Firmin	o accepté	
Sallaginson	Chair Etienne	o	Roumieu Jean	o	
Séravon	Rebuffel Louis	o	Gautierian Augustin	o	
Volderouze	Rebuffel Léonce	o	Veyan Etienne	o	
Chabris	Tidal Paul	o	Cavallier Clément	o	
Briagnolles	Porre Félix	o	Chiris Clément	o	
Beaufinade	Court Pierre	o	Merle Léon	o	
	Bauvin Joseph	o			
St Bézaine	Rey Théodore	o	Maure Pierre	o	
	Aune Fernand	o			
St Vallier	Funel Paul	o	Fournière Théodore	o	
Spiracèdes	Pourcel André	o	Mouis Joseph	o	
Zignat (le)	Domérgo Charles	o	Rebuffel Paul	o	
Broc (le)	Bérienger Eugène	o	Rostan Léon	o	
	Domenge Joseph	o			
Barres	Barbarez Fernand	o	Simon Auguste	o	
	Maouraille Léon	o	Vermeil Albert	o	
	Garnier Edouard	o			
Gattières	Gaume César	o	Dandrieu César	o	
	Bassangette André	o			
Grande (la)	Bérienger Léon	o	Martel Antoine	o	
	Feuch François	o			
St Jeannet					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bonlieux	Gastaud François	accepté	Barraud Eugène	accepté	
Berre des Alpes	Claoume Alexandre	d'	Bristini François	d'	
Cantaron	Oddo Jean Bapt.	d'	Dalbéra Théodore	d'	
	Dalbéra Marius d'	d'			
Châteauneuf	Barraud Louis	d'	Dalbéra Rosalinde	d'	
Coaraze	Gilli Théophile	d'	Péglioz Antoine	d'	
	Péglioz Théodore	d'			
	Botton André	d'	Raibaut François	d'	
Combes	Caillan Rosalinde	d'			
	Mari Eugène	d'			
	Arnulf Etienne	d'	Thaon Frédéric	d'	
Drap	Passet Pierre	d'			
Blausasc	Deleuse Alfred	d'	Säfli de Châteauneuf <small>couvert</small>	d'	
Escarène (1)	Perrani Marius	d'	Canet Antoine	d'	
	Roux Paul	d'			
	Gabriel Félix	d'	Chal Honoré	d'	
Lucéram	Fruchi François	d'			
	Blanchi Albert	d'	Gauberti Albert	d'	
Peille	Repaire François	d'			
	Probaut Jean	d'	Maria Auguste	d'	
Peillon	Passeron Constant	d'			
	Brautin Charles	d'	Gautin Jean Victor	d'	
Touët de l'Escarène	Bérissi Gaspard	d'	Andrio Félix	d'	
	Bailete Joseph	d'			
Appremont	Charidelli Victor	d'	Michel Théodore	d'	
Castagniers					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Colomars	Braquet Jean Blé	o accepté	Castiglione Etienne	o accepté	
	Sigaut, François	d'			
Duranus	Blancart Adrien	d'	Roux Baptiste	d'	
	Gilletta de St Joseph	d'	Blanc Camille	d'	
Levens	Calviéra Joseph	d'			
	Baud Charles	d'	Roubaud Charles	d'	
Roquette. J. Var (la)	Raynaud Léopold	d'			
Saint-Blaise	Carlon Joseph	d'	Raynaud François	d'	
	Mauran Léo	d'	Bottin Louis	d'	
H. Martin. du. Var	Canestrier Léon	d'			
	Bailet Joseph	d'	Maddina Joseph	d'	
Tourrette. Levens	Roux Humbert Albert	d'			
	Péglion François	d'	Palmaro Jacques	d'	
Castellar	Albin François	d'			
	Rocca Ernest Paul	d'	Augier Antoine	d'	
Gorbio	Primiero Maurice	d'			
	Bosio Hervé	d'	Lanteri Antoine	d'	
	Aboschetti Jean Blé	d'	Orselli Alfred	d'	
	Fontana François	d'	Giacon Antoine	d'	
	Monflet Louis	d'			
	Navoni Charles	d'			
Menton	Nestas Gaston	d'			
	Amoretti Antoine	d'			
	Brunetti Louis	d'			
	Blancher Alexis	d'			
	Bolinari Charles	d'			
	Cluny Emmanuel	d'			
	Fornari Théophile	d'			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Dulon Louis	a accepté	Bodano Henri	a accepté	
	de Monleon Sylvio	et	Brico Charles	et	
	Quignat Emile	et			
	Martiny Emmanuel	et			
Roquebrune Cap. Martin	Ribotier Michel Louis	et			
	Bedour Félix	et			
	Piquemal Charles	et			
	Laurenti Charles	et			
	Chivari Joseph	et			
	Revel Antoine	et	Demai Michel	et	
Sainte-Agnès	Imbert Jean	et			
	Chollet Alexandre	et	Gazzola Auguste	et	
	Chautier Pierre	et	Riccobono Victor	et	
	Chiraudy Auguste	et	Sodi Louis	et	
	Laurenti Auguste	et	Agnel Joseph	et	
	Calviera François	et	Martin Pierre	et	
	Chimello Octave	et			
	Maenu Auguste	et			
	Briguet Antoine	et			
	Bonnet Emile	et			
	Baudou Jacques	et			
	Guignard François	et			
	Mercier René	et			
Nice	Pietri Valere	et			
	Mari Alexandre	et			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Nice (suite)	Michel Eustache Velli Gaston Briando Denis Verdeil Jean Demarie Louis Picard Georges Médecin Jean Bastiglia Jean Dendoy Paul Teriaud Léon	accepté d' d' d' d' d' d' d' d'			
Trinité (la)	Buonalet Marius Rebat Victor Robaut François	d' d' d'	Maria Louis	d'	
Falicon	Andrea Félix	d'	Navello Henri	d'	
H. André	Mausso Etienne Cholomas Louis	d' d'	Verian sp. Blé	d'	
Belvédère	Pavy François Robin Félix	d' d'	Guigo Ignace	d'	
Bollène-Vésubie (la)	Chautier Baptiste Robin Grégoire	d' d'	Roger Pierre	d'	
Roquebillière	Guigo Louis	d'	Maria Joseph	d'	
H. Martin-Vésubie	Guigonis Jean Corniglion Alfred Maitta Louis	d' d' d'	Inigliardi Charles Félix	d'	
	Caqueray (ob) Robert Martin Albert	d'			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Venanson	Guigo Quentin	o accepté	Aboliz Vincent	o accepté	
Bastillon	Peglion Horace	o	Amadé Ange	o	
Moulinet	Maschetti en Bl.	o	Totelli Dominique	o	
	Bailon Ernest	o			
	Genovesi Séraphin	o	Truchi Jean	o	
Dospel	Gaziello Paul	o	Raisaut Marius	o	
	Orengo Charles	o			
Lantosque	Vitard Jean	o			
	Daniel Michel	o			
	Domiergo Michel	o			
	Cristini Antoine	o	Auda Victor	o	
	Adriani Etienne	o			
	Dragon Baptiste	o			
Uelle	Bélanger Paul	o	Roubaudi Charles	o	
	Maurel Ernest	o			
	Roubaudi Félix	o			
Beaulieu	Dubarry Albert	o	May (de) François	o	
	Biais Joseph	o			
	Biais Pascal	o			
	Decanale Joseph	o	Gastaldi Etienne	o	
Cap. d'Ail	Marescalchi Henri	o			
	Anfond Louis	o			
Eze	Beaume Auguste	o	Fighiera Jean Bl.		
	Gianton Laurent	o	Charreyre Henri	- o -	

Élections annulées par le
Conseil de Sécurité
Beaume et Gianton réélus
le 1^{er} avril, Charreyre Henri
élu suppléant en
remplacement de
Fighiera.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Jean Cap. Ferrat	Martin Jean Chiordan Joseph de Ch.	o: accepté o:	Baïdon Joseph o: accepté		
Turbie (la)	Guinge Jean Rossetti Benjamin Maitre Alfred Rocca Terra (de) Raphaël	o: o: o: o:	Chastant Joseph o:		
Villefranche	Binon François Bonifatti J. Blé Bouy Charles Bouy Frédéric	o: o: o: o:	Fabre Laurent o: Anus Félix o:		
Beuil	Baïlet Gabriel Chiaume Jean Dunay Victor Sebastau Pierre Robion Firmin Pouritchier Jean J.	o: o: o: o: o: o:	Châix Antoine o: Châix Antoine o:		
Châteauneuf-d'Entraunes	Mandine Florentin	o:	Gaspard Venance o:		
Daluis	Michel Joseph Louis	o:	Cotton Julien o:		
Entraunes	Chauthier Charles	o:	Lions Clément o:		
Guillaumes	Agnelly Julien Rancurel Louis	o: o:	Richerme Adolphe o:		
Péone	Bellioud François Baudin Jean	o: o:	Bellioud Honoré o:		
H. Martin d'Entraunes	Liautaud Joseph	o:	Liautaud César o:		
Sauze	Boyer François	o:	Boyer Joseph o:		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeneuve d'Entremont	Nicolas André	accepté	Arnould Venante	accepté	
Asnos	Raybaud Angelin	et	Dalmat Louis	et	
Auvare	Baud Jules	et	Martin Honoré	et	
Croix (la)	Gillaud Cyrille	et	Belleudy François	et	
Penne (la)	Louvet Adolphe	et	Daumas Louis	et	
Puget-Rostang	Lombard Eugène	et	Martin Hippolyte	et	
Puget-Théniers	Autran Népomucène	et	Richerme Joseph	et	
	Corporanely Basile	et			
Rigaud	Féraud Albert	et	Champrassier Candide	et	
St Léger	Ligras Narus	et	Lions Baptiste	et	
Bondon	Martiny Albert	et	Gastaud Justinien	et	
Cuébris	Gnard Eloi	et	Maurier David	et	
Clilette	Baudoin Eugène	et	Ferran Adrien	et	
Pierrefeu	Maicon Philippe	et			
Revest	Miquelis Joseph	et	Alziary Mathelin	et	
Roquesteron	Passeron Clément	et	Alziary Emile	et	
St Antonin	Raybaud Joseph	et	Chier François	et	
Sigale	Lions Joseph	et	Galetti Joachim	et	
Toudon	Duprez Antoine	et	Emelina Adolphe	et	
Tourette-du-Château	Gastaud Léandre		Lauzier Michel	et	
Ista	Torre Joseph	et	Mallet Grégoire	et	
	Mallet Pierre	et			
St-Dalmat-le-Selvage	Issautier Antoine	et	Domenge François	et	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Gauthier Bernard	accepté	Fabre Eustache	accepté	
St. Etienne-de-Tinée	Germond François	d'			
	Tulcanit Etienne	d'			
Blans	Ghiraldi Auguste	d'	Salla Eugène	d'	
	Daniel Frédéric	d'			
Houze	Dalbouse Eugène	d'	Ricelme Baptiste	d'	
Marie	Testouis Romain	d'	Giruge Léonard	d'	
Rimplat	Clovis Honoré	d'	Clovis Emile	d'	
Roubion	Ramiz Adolphe	d'	Bucil François	d'	
	Seignur Jean Blé	d'	Mallet Adrien	d'	
Pauvre	Ferrier André	d'			
St. Sauveur	Rami Joseph Blaise	d'	Rami Joseph Léon	d'	
	Clapicé Etienne	d'			
	Bergondi Louis	d'	Laugeri Joseph	d'	
Valdeblore	Ayrault Joseph	d'			
Bairots	Roux César	d'	Blanc Baptiste	d'	
Lieuche	Daniel Alexandre	d'	Daniel Joachim	d'	
Malaussène	Emelina François	d'	Andolix Joseph Louis	d'	
Massoins	Malaussène François	d'	Malbiequi Étienne	d'	
Pierlas	Alzéal Sophie	d'	Garnier Louis	d'	
Thiers	Aubert Marin	d'	Chagnol Marin	d'	
Zouït. d. Var	Martini Fortune	d'	Chiuffret Baptiste	d'	
	Hancy Félix	d'	Roux François	d'	
Naur (la)	Karant Eugène	d'			
Toumefort	Bérissi Joseph	d'	Lions Paul	d'	
	Caillou Baptiste	d'	Tardeil Angelus	d'	
Villars	Maiguelis Joseph	d'			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Nice, le 22 Mars 1926.

signé: A. Baudet

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
1 Abou Jean-Mé	délégué de Vallauris	{ Alpini Prosper Elena Henri	
2 Adriani Etienne	- Lantosque	Auda Victor	
3 Agnelli Julien	- Guillaumes	Richerme Adolphe	
4 Aillaud Cyrille	- La Croix	Belleudy François	
5 Albert Eugène	- Grasse	{ Brége Charles Cavette Etienne	
6 Albin François	- Castellar	{ Hugues François Palmaro Jacques	
7 Allégre Joseph	- Vallauris	Voir N° 1	
8 Alzéal Béophime	- Fierla	Garnier Louis	
9 Amoretti Antoine	- Menton	{ Lauteri Antoine Orselli Alfred	
10 André Joseph	- Amirat	{ Gioan Antoine Chabaud Alexandre	
11 Andréa Félix	- Falicon	Navello Henri	
12 Anfond Louis	- Cap d'Ail	Gastaldy Etienne	
13 Angelieri Auguste	- Antibes	{ Guénot Maurice Rigaud Guy	M ^e Guénot remplace M. Angelieri
14 Arago François	Conseiller Général	Lambert Jules	
15 Ardisson Ernest	délégué de Mouans	Hugues Louis	
16 Armanet Gaston	- Féjomas	{ Vidal Joseph Malmaudine Antoine	
17 Arnaud Léonard	- St Laurent du Var	Zhaon Frédéric	
18 Arnaud Martin	Conseiller d'Arrondissement	Cagnol Marius	
19 Arnulf Etienne	délégué de Drap	Riesel Antoine	
20 Arnulf Gaston	Conseiller Général		
21 Aubert Marinus	délégué de Ghéry		
22 Audibert Antoine	- Les Ferret		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
23	Audoly Arthur	délégué de Beausoleil	{ Merci Honoré Barla Prosper	
24	Aune Fernand	— S ^e Cézaire	Maire Pierre	
25	Ausset Joseph	— Biot	Bel Félix	
26	Ausset Nicolas	délégué suppléant d'Antibes	voir N° 13.	
27	Autran Sépommeine	délégué de Puget-Théniers	Richerme Joseph	
28	Ayraud Joseph	— Valdeblore	Langeri Joseph	
29	Bailler Gabriel	— Villefranche	{ Fabre Laurent Ame Félix	
30	Bailler Joseph	— Aspremont	Andrio Félix	
31	Bailler Joseph	— Corrette Levens	Maxima Joseph	
32	Bailon Ernest	— Moulinet	Boselli Dominique	
33	Barbary Fernand	— Carros	Simon Auguste	
34	Baréry Léon	Député		
35	Bartolozzi Joseph	délégué de Grasse	voir N° 5	
36	Bassargette André	— La Gaude	Dandriez César	
37	Baud Charles	— La Roquette Mar	Rouaud Charles	
38	Baud Jules	— Aixare	Martin Honoré	
39	Baud Pierre	— Collongues	Lions Fortune	
40	Baudin Jean	— Féone	Bellieu Honoré	
41	Baudoin Edouard	Conseiller Général		
42	Baudoin Eugène	délégué de Gilette	Ferran Adrien { Gallia Auguste Riccobono Victor Sodis Louis Agnel Joseph Martin Pierre voir N° 29	
43	Baudon Jacques	— Nice		
44	Bay Charles	— Villefranche		
45	Bay Frédéric	— Villefranche	voir N° 29	
46	Beaume Auguste	— Èze	Charreyre Henri	
47	Bedoux Félix	— Roquebrune Cap M ^{me}	{ Bosano Henri Briac Charles	
48	Bélanger Paul	— Welle	Roubaudi Charles	
49	Beller Jean-M.	— Le Cannet	Ferraris Joseph Cornaglia Joseph	
50	Belleknud Michel	Conseiller Général		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
51	Belliend François	délégué de Fréjus	voir N° 40	
52	Bellissime Alexandre	— Vence	{ Savoynier Barthélémy auxias André	
53	Bellon Marius	— St Auban	Bonneau Firmin	
54	Beniel Louis	— St Laurent du Var	voir N° 17	
55	Béraud Eugène Joseph	— Roquefort	Béraud Marius Fortune	
56	Bérenger Eugène	— Le Broc	Rostan Léon	
57	Bérenger Léon	— St Jeannet	Martel Antoine	
58	Bergondi Louis	— Valdeblore	voir N° 28.	
59	Bermond Joseph	Conseiller Général		
60	Bermond Pierre	— do —		
61	Bernard Auguste	délégué de Nizza-Sartoux	Flory Justin	
62	Bernard Joseph	— Grasse	voir N° 5.	
63	Bernard Paul	— Le Cannet	voir N° 19.	
64	Bernardi (de) Paul	— Vallauris	voir N° 1.	
65	Bertrand Jean	— Le Rouret	Hugues Emile	
66	Bignier Antoine	— Nice	voir N° 13.	
67	Binon François	— Villefranche	voir N° 29.	
68	Blacal Alfred	I Vence	voir N° 52.	
69	Blanc François	— Aiglun	Maure Louis	
70	Blancard Marius	— La Colle	Gilly Honoré	
71	Blancard Adrien	— Durban	Roux Baptiste	
72	Blancher Alexis	— Menton	voir N° 9.	
73	Blanchi Albert	— Peille	Gamberti Albert	
74	Bonfante Jacques	— Fontan	Faisat Alexis	
75	Bonhomme Séderin	— Andon	Faye François	
76	Bonifassi Jean. Eté	— Villefranche	voir N° 29.	
77	Bonnard Jean. Eté	— Beausoleil	voir N° 23.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
78	Bonnet Emile	délégué de Nice	voir N° 43.	
79	Bosio Henri	- Menton	voir N° 9.	
80	Botton Claude	- Saorge	Moscio Thomas	
81	Boucanier Henri	- Grasse	voir N° 5.	
82	Boulanger Edmond	- Le Cannet	voir N° 49.	
83	Bourgois Joseph	- Antibes	voir N° 13.	
84	Bourreau Aimé	- Antibes	voir N° 13.	
85	Boyer François	Conseiller d'Arrondissement		
86	Boyer François	délégué de Sauge	Boyer Joseph	
87	Braqueh Jean-Bte	- Colomars	Castiglia Etienne	
88	Brun Benoit	- Cannes	{ Simbaldi Nicolas Caïs Antoine Hugues Pierre	
89	Brunetti Louis	- Menton	voir N° 9.	
90	Buonalet Marius	- Le Brûlé Victor	Maria Louis	
91	Cabriel Félix	- Lucéram	Gal Honore	
92	Cairachi Paul	- Breil	{ Careme Jean-Bte Morena Vincent	
93	Caisson Alexandre	- Mouans-Sartoux	voir N° 61.	
94	Caisson Baptiste	- Villars	Cardel Angelin	
95	Caisson Rosalinde	- Contes	Raibaut François	
96	Calviéra François	- Nice	Voir N° 43.	
97	Calviéra Joseph	- Levens	Blanc Camille	
98	Camous Louis	- Châteauneuf-Contes	Dalbéra Rosalinde	
99	Canestrier Léon	- St Martin du Var	Bottin Louis	
100	Capron André	Conseiller Général		
101	Caqueray (de) Robert	délégué de St Martin Vésubie	Inigliardi Charles Félix	
102	Caremil Etienne	Conseiller d'Arrondissement		
103	Caravan Jean	délégué d' Opio	Caravan Joseph	
104	Caravan Marius	- Cipières	Saturnin Eloi	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
105	Carles Jean Eté	délégué de Le Colle	voir N° 90	
106	Carlom Joseph	+ S. Blaise	Raynaud François	
107	Carton Léon	+ Vallauris	voir N° 1.	
108	Castiglia Jean	+ Nice	voir N° 43.	
109	Cauvin Charles	+ Bouët. Marcène	Cauvin Jean. Victor	
110	Cauvin Joseph	+ Geymeinade	Merle Léon	
111	Cazenave Jean	+ Roqueferton. Frans	Fridy Emile	
112	Chaix Etienne	+ Sallagrippon	Roumieu Jean	
113	Chamary Marinus	+ Le Colle	voir N° 90.	
114	Charabot Eugène	Conseiller Général		
115	Charrier François	Conseiller d'Arrondissement		
116	Chauve Augustin	- do -		
117	Chiabaut Paul	délégué de Beausoleil	voir N° 23.	
118	Chianea Joseph	+ Saorge	voir N° 80	
119	Chiris Georges	Conseiller Général		
120	Ciaïs Honore'	député de Rimplas	Ciaïs Emile	
121	Ciaïs Joseph	+ Beaulieu	May (de) François	
122	Ciaïs Pascal	+ Beaulieu	voir N° 121.	
123	Ciaudo Denis	+ Nice	voir N° 23.	
124	Civatte Gustave	+ Roquefort	voir N° 55.	
125	Clérissi Gaspar	+ Aspremont	voir N° 30.	
126	Clérissi Joseph	+ Bournefort	Lions Paul.	
127	Clessy Alexandre	+ Nice	voir N° 23.	
128	Cluny Emmanuel	+ Menton	voir N° 9.	
129	Colomat Louis	+ S. André'	Véran Jean Eté	
130	Constant Charles	+ Cagnes juer	{ Guis Joseph { augier aîné	
131	Comiglion Alfred	+ Roquibilliére	Maria Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
132	Corniglion Philippe	Conseiller Général		
133	Corporandy Daniel	délégué de Frejus-Sainte-Maxime		voir N° 27.
134	Cotton André	— Contrel		voir N° 95.
135	Coulombe Louis	— Le Cammet		voir N° 49.
136	Courbe Michèle Gustave	— Coursegoules		Revelon Marcelin
137	Court Pierre	— Peymeinade		voir N° 110.
138	Cristini Antoine	— Lantosque		voir N° 2.
139	Dalbéra Marius	— Cantaron		Dalbéra Théodore
140	Dalbéra Victor	Conseiller d'Arrondissement		
141	Dalbouse Eugène	délégué d'Hausse		Ricelme Baptiste
142	Daniel Alexandre	— Lieuché		Daniel Joachim
143	Daniel Frédéric	— Clans		Salla Eugène
144	Daniel Michel	— Sospel		{ Bruchi Jean Raibaut Marie
145	Dapui Fernand	— Antibes		voir N° 13.
146	Darmus Léopold	— Mougins		voir N° 15.
147	Dammascon Sébastien	— Conégudes		Augier Auguste
148	Decanale Joseph	— Cap d'Ail		voir N° 12.
149	Dechame Emile	— St Laurent du Var		voir N° 17.
150	Degioanni Jacques	Conseiller d'Arrondissement		
151	Delense Alfred	délégué de Blausasc		Sauzé de Châteauneuf Xavier
152	Demarie Louis	— Nice		voir N° 43.
153	Denodon Paul	— Nice		voir N° 43.
154	Dol Léopold	— Villeneuve Loubet		Mattarelli Marcel
155	Domenge Joseph	— Le Broc		voir N° 56.
156	Domerego Charles	— Le Signet		Rebuffel Paul
157	Domerego Michel	— Sospel		voir N° 144.
158	Donadei Alfred	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
159	Dragon Baptiste	délégué de Lantosque	voir N° 138.	
160	Dubarry Albert	— Beaulieu	voir N° 121.	
161	Dubois Paul	— Beausoleil	voir N° 23.	
162	Duhet Louis	— Courteau le Loup	Cavalier Célestin	
163	Dulon Louis	— Roquebrune Cap M. ^{ts}	voir N° 47.	
164	Dumont Albert	— Cagnes	voir N° 130.	
165	Duran Victor	— Villefranche	voir N° 29.	
166	Duprez Antoine	— Goudon	Emelina Adolphe	
167	Durandy Just	Conseiller Général		
168	Emelina François	délégué de Malaussène	Audoly Joseph	
169	Escarras Gabriel	— Cannes	voir N° 88.	
170	Estable Barthélémy	— Le Prophète / Signe	Cuvier Félix	
171	Establet Raoul	Conseiller d'Arrondissement		
172	Evriard Alexandre	délégué de Beausoleil	voir N° 23.	
173	Fabret Pierre	Conseiller d'Arrondissement		
174	Faraud Célestin	— do —		
175	Faraud Eugène	délégué de Le Bourg	Roux François	
176	Fayssat Joseph	— Cagnes	voir N° 130.	
177	Felce Dominique	— Cagnes	voir N° 130.	
178	Felker Adolphe	Conseiller d'Arrondissement		
179	Féraud Albert	délégué de Rigaud	Champoussin Candide	
180	Féraud Léon	— Nice	voir N° 43.	
181	Ferrier André	— Roure	Mallebr Adrien	
182	Fenck François	— St Jeannet	voir N° 57.	
183	Flandrin Charles	— Beausoleil	voir N° 23.	
184	Fontana François	— Menton	voir N° 9.	
185	Forastiero Jacques	— Cannet	voir N° 49.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
186	Fornari Théophile	délégué de Menton	voir N° 9.	
187	Toucard Jean	— Châteauneuf-Pézenas	Camatte Honoré	
188	Toucard Pierre	— Valbonne	Giraud Augustin	
189	Toucard Gaspard Antoine	Conseiller Général		
190	Tournet Marius	délégué de Vence	voir N° 52.	
191	Franc Aimé	— Cannes	voir N° 88.	
192	Fulconis Etienne	— S'Kien et Grimaud	Fabre Jules	
193	Fulconis Louis	Conseiller Général		
194	Funel Hubert	délégué de Caille	Beissier Antoine	
195	Funel Louis	— Gourdon	Cavalier Noïs	
196	Funel Paul	— S. Vallier	Bourniau Théodore	
197	Gandolphe Jean	— Cannes	voir N° 88.	
198	Gandolphe Laurent	— Mandelieu	Avril Eugène	
199	Garcin Jules	— Grasse	voir N° 5.	
200	Garidelli Victor	— Castagniers	Michel Thérion	
201	Garnier Edouard	— Gattières	Vernier Albert	
202	Garrel Félix	Conseiller d'Arrondissement		
203	Gaziglia André	Conseiller Général		
204	Gaziglia Théodore	—		
205	Gassin Louis	—		
206	Gastaud François	délégué de Mandelieu	Canous Eugène	
207	Gastaud Jérôme	— Antibes	voir N° 13	
208	Gastaud Léandre	— Bourg-Sainte-Chaize	Lauzer Michel	
209	Gastaud Pierre	— Revest	Fontenols Louis	
210	Gauthier Charles	— Entrammes	Lions Clément	
211	Gautier Baptiste	— La Solle-Hameau	Roperi Pierre	
212	Gautier Pierre	— Nice	Voir N° 13.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
213	Gayraud François	Conseiller d'Arrondissement		
214	Gazagne Laurent	do		
215	Gazignaire Jean	délégué de Cannes	voir N° 88.	
216	Gaziello François	Conseiller d'Arrondissement		
217	Gaziello Paul	délégué de Sospel	voir N° 144.	
218	Gazignaire Jean-Baptiste	do Vallauris	voir N° 1.	
219	Gazignaire Marius	Conseiller d'Arrondissement		
220	Genovesi Séraphin	délégué de Sospel	voir N° 144.	
221	Georges Honoré	do Grasse	voir N° 5.	
222	Germond François	do St-Maurice de Tende	voir N° 192.	
223	Ghiraldi Auguste	do Elans	voir N° 143.	
224	Gianotti Antonin	Conseiller Général		
225	Gianton Laurent	délégué d'Eze	voir N° 26.	
226	Giaume Alexandre	do Berre les Alpes	Cristini François	
227	Giaume Jean	do Villefranche	voir N° 29.	
228	Giletta ou St-Joseph Jean	do Levens	voir N° 97.	
229	Gilli Théophile	do Coaraze	Refion Antoine	
230	Gimello Octave	do Nice	voir N° 23.	
231	Ginoyer Alphonse	Conseiller d'Arrondissement		
232	Gioan Joseph	délégué de Roquebrune Cap Martin	voir N° 47.	
233	Giovanni Joseph	do Fontan	voir N° 74.	
234	Giordan Joseph	do St-Jean Cap Ferrat	Caisson Joseph	
235	Giraud Henri	do Vence	voir N° 52.	
236	Giraudy Auguste	do Nice	voir N° 43.	
237	Glacée Etienne	do St-Sauveur	Rami Joseph	
238	Grac Marius	do St-Léger	Lions Baptiste	
239	Grinda Edouard	député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
240	Guigis Jean	délégué de S ^e Jean Cap Ferrat	voir N° 234.	
241	Guignard François	1 Nice	voir N° 43.	
242	Guigo Louis	1 Roquebillière	voir N° 131.	
243	Guigo Quentin	1 Venanson	Abolin Vincent	
244	Guigonis Jean	1 Roquebillière	voir N° 131.	
245	Guillaumont Charles	1 Antibes	voir N° 13.	
246	Guizot Auguste	1 Grasse	voir N° 5.	
247	Hancy Félix	1 Le Bourg	voir N° 175.	
248	Hugues Jeannin	1 Grasse	voir N° 5.	
249	Icard Louis	1 Le Cannet	voir N° 49.	
250	Imbert Jean	1 S ^e Agnès	Demai Michel	
251	Isnard Eloi	1 Cucubit	Maurier David	
252	Issautier Antoine	1 S ^e Delmas le Selvage	Domenge François	
253	Issautier Bernard	1 S ^e Thierry de Binde	voir N° 192.	
254	Issert Jean-Baptiste	1 Grasse	voir N° 5.	
255	Jacé Anthéon	Conseiller d'Arrondissement		
256	Jalme César	délégué de La Gaude	voir N° 36.	
257	Jausseran Gustave	1 Bouyon	Isnard Baptiste	
258	Lacour René	1 Cannes	voir N° 88	
259	Ladoux Georges	1 Antibes	voir N° 13	
260	Lantelme Paul	1 S ^e Laurent du Ver	voir N° 17.	
261	Langié Joseph	1 Vallauris	voir N° 1.	
262	Langier Adrien	1 Briançonnet	Cinchard Gaston	
263	Langier Joseph	1 Antibes	voir N° 13.	
264	Laurenti Auguste	1 Nice	voir N° 43.	
265	Laurenti Charles	1 Roquebrune Cap Martin	voir N° 47.	
266	Leclerc Emile	1 Biarritz	voir N° 25.	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
267	Léon Camille	délégué de Cannet	voir N° 88	
268	Liautaud Joseph	— S. Martin d'Entremont	Liautaud César	
269	Lions Antonin	— Les Mufouls	Dellerba Jean	
270	Lions Joseph	— Sigale	Taletti Joachim	
271	Lombard Eugène	— Fugel Rostang	Martin Hippolyte	
272	Long Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
273	Louvet Adolphe	délégué de La Penne	Daumas Louis	
274	Maffet Emmanuel	— Châteauvieux Pierre	voir N° 184.	
275	Maffet Hippolyte	— Le Bar	Masse Paul	
276	Maïcon Auguste	Conseiller d'Arrondissement		
277	Maïcon Philippe	délégué de Gilette	voir N° 42.	
278	Maïssa Louis	— S. Martin V ^e	voir N° 101.	
279	Maitre Alfred	— Le Turbie	Gastaut Joseph	
280	Malauséne François	— Massoins	Malbèqui Eleonor	
281	Mallet Jean	— Mongins	voir N° 15.	
282	Mallet Pierre	— Isola	Mallet Grégoire	
283	Mandine Florentin	— Châteauvieux d'Entremont	Gaymard Venance	
284	Mansse Charles	— Le Cannet	voir N° 49.	
285	Marchesaux Ernest	— S. Laurent du Var	voir N° 17.	
286	Marescalchi Henri	— Cap d'Ail	voir N° 12.	
287	Mari Alexandre	— Nice	voir N° 43.	
288	Mari Eugène	— Contes	voir N° 95.	
289	Martin Albert	— S. Martin V ^e	voir N° 101.	
290	Martin Jean	— S. Jean Cap Ferrat	voir N° 234.	
291	Martini Fortuné	— Bouët du Var	Giauffret Baptiste	
292	Martiny Albert	— Bonson	Gastaud Justinien	
293	Martiny Emmanuel	— Roquebrune Cap M ^u	voir N° 47.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits sous l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
294	Mas Louis	délégué d' Antibes	voir N° 13.	
295	Matteudi Séraphin	Conseiller d' Arrondissement		
296	Maubert Honoré	délégué de Gréoux	voir N° 16.	
297	Maurier Gratien	— Courmes	Lauzier Paul	
298	Mauran Léo	— S ^e Martin de Vence	voir N° 99	
299	Mauriel Ernest	— Melle	voir N° 48.	
300	Maurin Pierre	Conseiller Général		
301	Medecin Jean	délégué de Nice	voir N° 43.	
302	Mengeaud Marcelin	— Le Mal	Bemer Félix	
303	Menu Auguste	— Nice	voir N° 43.	
304	Mercier René	— Nice	voir N° 43.	
305	Michel Joseph	— Dalaïs	Cotton Julien	
306	Michel Jules	— Nice	voir N° 43.	
307	Michelis Alfred	— Bézaudun	Isnard François	
308	Mills Emmanuel	Conseiller d' Arrondissement		
309	Miquelis Joseph	délégué de Pierrefeu	Alzary Methelin	
310	Miquelis Joseph	— Villars	voir N° 94.	
311	Molinari Charles	— Menton	voir N° 9.	
312	Monléon (de) Sylvio	— Ropégaux Cap M ^{me}	voir N° 47.	
313	Monnet Emile	— Cannes	voir N° 88.	
314	Montesson Victorin	Conseiller d' Arrondissement		
315	Montieux Gaston	délégué de Vallauris	voir N° 1.	
316	Morieg Albert	Conseiller Général		
317	Moschetti Jean B ^e	délégué de Menton	voir N° 9.	
318	Moschetti Jean B ^e	— Moulinet	voir N° 32.	
319	Moufflet Louis	— Menton	voir N° 9.	
320	Mouraille Léon	— Gattiéres	voir N° 20.	

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
321 Mouton Auguste	délégué au Bar	voir N° 275	
322 Mouton Louis	Conseiller d'Arrondissement		
323 Muraour Jaquin	délégué de Cannes	voir N° 88	
324 Musso Etienne	— S. André	voir N° 129	
325 Namin Féni	— Antibes	voir N° 13.	
326 Navoni Charles	— Menton	voir N° 9.	
327 Nebout Jules	— Cagnes	voir N° 130.	
328 Nicolas André	— Villeneuve d'Entraunes	Arnaud Venance	
329 Nitard Jean	— Sospel	voir N° 217	
330 Noble Jean	— Cannes	voir N° 88.	
331 Oddo Jean	— Castaron	voir N° 139.	
332 Olivari Antoine	Conseiller Général		
333 Olivier Félix	Conseiller d'Arrondissement		
334 Orenzo Charles	délégué de Sospel	voir N° 217.	
335 Ossola Jean	député		
336 Galanque François	délégué de Valbonne	voir N° 188.	
337 Paoli Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
338 Pasqualini Julian	délégué de Cagnes	voir N° 130.	
339 Passeron Charles	Conseiller d'Arrondissement		
340 Passeron Cléry	délégué de Roquesteron-Puget	Alziary Emile	
341 Passeron Constant	— Feillon	Maria Auguste	
342 Pastorelli Honoré	— Beaudeil	voir N° 23.	
343 Pavy François	— Belvédère	Guigo Ignace	
344 Péglion Florentin	— Coaraze	voir N° 229	
345 Péglion François	— Castellar	voir N° 6.	
346 Péglion Horace	— Castillon	Amadé ange	
347 Peirani Marius	— S. Escareine	Canet Antoine	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
348	Gerrimond Eugène	délégué de Grasse	voir N° 5	
349	Gescetto Etienne	Conseiller d'Arrondissement		
350	Gicard Georges	délégué de Nice	voir N° 43	
351	Pierruguet Charles	• Mandelieu	voir N° 198.	
352	Gidri Valère	• Nice	voir N° 43	
353	Tiquemal Charles	• Roquebrune Cap M ^{ts}	voir N° 47.	
354	Foindr Joseph	• Le Cannet	voir N° 49	
355	Forre Félix	• Escragnolle	Chiris clément	
356	Fortanier Désiré	• Cagnes	voir N° 130	
357	Fournel André	• Spéracèdes	Mouïs Joseph	
358	Fourchier Jean	• Beuil	Chaix Antoine	
359	Frinière Maurice	• Gorbiò	Augier Antoine	
360	Quiqrah Emile	• Roquebrune Cap M ^{ts}	voir N° 47	
361	Raibaud Pierre	• Vallauris	voir N° 1.	
362	Raiberti Flaminio	Conseiller Général		
363	Rami Joseph	délégué de St Sauveur	voir N° 237.	
364	Ramin Adolphe	• Roubion	Bucil Francois	
365	Rancurel Louis	• Guillaumes	voir N° 3.	
366	Rapet Joseph	• Courrotte loup	voir N° 162.	
367	Raybaud Angelin	• Aspres	Dalmas Louis	
368	Raybaud Joseph	• St Antonin	Chier Francois	
369	Raybaud Josephin	• St Paul	Zordo Jean. M ^{ts}	
370	Raynaud Jean	Conseiller d'Arrondissement		
371	Raynaud Léopold	délégué de La Roquette Var	voir N° 37.	
372	Rebat Victor	• Le Brûlé Victor	voir N° 90	
373	Rebuffel François	• Cannes	voir N° 88	
374	Rebuffel Léonce	• Valderoure	Veyan Etienne	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
375	Rebuffel Louis	délégué de Séravon	Jauzeran Augustin	
376	Repaire François	— Feille	voir N° 73.	
377	Revel Antoine	— S ^r Agnel	voir N° 250.	
378	Revel Louis	Conseiller Général		
379	Revelat Henri	délégué au Cannet	voir N° 49.	
380	Rey Arthur	— Breil	voir N° 92.	
381	Rey Théodore	— S ^r Cézaire	voir N° 24.	
382	Ricci Charles	— Breil	voir N° 92.	
383	Ricci Charles	— Cannet	voir N° 88.	
384	Ricolfi Hubert	député		
385	Ricord Honoré	délégué de Vallauris	voir N° 1.	
386	Robaut François	— Le Brincké Victor	voir N° 90	
387	Robaut Jean	— Feillon	voir N° 341.	
388	Robini Félix	— Delvédère	voir N° 343.	
389	Robini Grégoire	— Le Solier. H ^e	voir N° 211	
390	Robini Paul	— S ^r Laurent du Var	voir N° 17	
391	Robion Firmin	— Beuil	voir N° 358.	
392	Rocca Ernest	— Gorbio	voir N° 359	
393	Rocca-Serra (de) Raphaël	— Villefranche	voir N° 29.	
394	Rontani Jacques	— Vence	voir N° 52.	
395	Roscian Philippe	— Breil	voir N° 92.	
396	Rosset Pierre	— Drap	voir N° 19.	
397	Rossetti Benjamin	— Le Bourbie	voir N° 279.	
398	Roubaudi Félix	— Uelle	voir N° 48.	
399	Roure Victor	— Beausoleil	voir N° 23.	
400	Roustan Jean	— Ouribeau	Mauran Louis	
401	Roux César	— Bairols	Blanc Baptiste	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
402	Roux Désiré	délégué du Rouret	voir N° 65	
403	Roux Hubert	→ Bourrette-Levens	voir N° 31	
404	Roux Paul	→ L'Escarène	voir N° 349.	
405	Rovère Maurice	Conseiller Général		
406	Rue Marius	délégué de Gréolières	Boudon Fortune	
407	Salvago Georges	Conseiller Général		
408	Saramito Louis	Conseiller d'Arrondissement		
409	Savournin Eugène	délégué de Cagnes	voir N° 130	
410	Scopfier Edouard	Conseiller Général		
411	Séassau Pierre	délégué de Villefranche	voir N° 29	
412	Ségur Jean-M.	→ Roure	voir N° 181.	
413	Seytre Pierre	→ Caussols	Hugues-Hugues Antoine	
414	Sigaut François	→ Colomars	voir N° 87.	
415	Somaini Bernard	→ Mandelieu	voir N° 198.	
416	Soxio Joseph	→ Grasse	voir N° 5.	
417	Sublet Jacques	→ Beausoleil	voir N° 23.	
418	Caladore Jean M.	→ Vence	voir N° 190.	
419	Gestas Gaston	→ Menton	voir N° 9.	
420	Gestoris Albert	→ Antibes	voir N° 13.	
421	Gestoris Romain	→ Marie	Ginge Saurez	
422	Gissier Michel	→ Roquebrune Cap M ^{ts}	voir N° 47.	
423	Goesca Antoine	Conseiller d'Arrondissement		
424	Gorcat Zéphirin	délégué du Gard	Guerin Claude	
425	Gorre Joseph	→ Isola	voir N° 282.	
426	Gournaire Gustave	→ Grasse	voir N° 5.	
427	Grastour Honoré	→ Villeneuve Loubet	voir N° 154.	
428	Gruchi Albert	Conseiller d'Arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
429	Cruchi François	délégué de Lucéram	voir N° 91.	
430	Velli Gaston	— Nice	voir N° 43	
431	Verdeil Jean	— Nice	voir N° 43.	
432	Verdet Josephin	— St Paul	voir N° 369.	
433	Gial Marius	— Cagnes	voir N° 130.	
434	Giborel Charles	Conseiller d'Arrondissement		
435	Vidal Faul	délégué de Cabris	Cavallier Clément	
436	Virorello Benoît	— Breil	voir N° 92.	
437	Virorello Charles	— Breil	voir N° 92.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL, ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A *Nice*, le 10 avril 1926.

signé: a. Benedetti

DÉPARTEMENT
des Alpes-Maritimes

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

(N°
1 à 138 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *10 aout 1875* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abou Jean-Baptiste délégué de Vallauris		S.P.H.			
2	Adréoni Etienne délégué de Fréjus		S.P.H.			
3	Agnelly Julien délégué de Guillaumes		S.P.H.			
4	Aillaud Capille délégué de la Croix		S.P.H.			
5	Albert Eugène délégué de Grasse		S.P.H.			
6	Albin François délégué de Castellar		S.P.H.			
7	Allègre Joseph délégué de Vallauris		S.P.H.			
8	Alzal Troppine délégué de Pierlas		S.P.H.			
9	Amoretti Antoine délégué de Menton		S.P.H.			
10	André Joseph délégué d'Amirat		S.P.H.			
11	Andriea Félix délégué de Falicon		S.P.H.			
12	Anfond Louis délégué de Cap-d'Ail		S.P.H.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Angeleri Auguste délégué d' Antibes	Chienot Maurice Suppléant d' Antibes	S.H.			
14	Arago François Conseiller général		S.H.			
15	Ardisson Ernest délégué de Mouguerre		S.H.			
16	Armanet Gaston délégué de Pégomas		S.H.			
17	Arnaud Léonard délégué de St. Laurent du Var		S.H.			
18	Arnaud Martin Conseiller d' Armande		S.H.			
19	Arnulf Etienne délégué de Drap		S.H.			
20	Arnulf Gaston Conseiller général		S.H.			
21	Aubert Marin délégué de Thiers		S.H.			
22	Audibert Antoine délégué des Ferres		S.H.			
23	Audoly Arthur délégué de Beausoleil		S.H.			
24	Aune Fernand délégué de St. Cézaire		S.H.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et, QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Aussel Joseph délégué de Biot		J.P.H.			
26	Aussel Nicolas suppléant d'Antilles		J.P.H.			
27	Autran Népomucène délégué de Puget-Théniers		J.P.H.			
28	Ayraud Joseph délégué de Valdeblore		J.P.H.			
29	Bailet Gabriel délégué de Villefranche		J.P.H.			
30	Bailet Joseph délégué et Aspremont		J.P.H.			
31	Bailet Joseph délégué de Turrette-Lesbus		J.P.H.			
32	Bailon Ernest délégué de Moulinet		J.P.H.			
33	Barbaray Fernand délégué de Carros		J.P.H.			
34	Bariety Léon Député		J.P.H.			
35	Bartolozzi Joseph délégué de Grasse		J.P.H.			
36	Bastardette André délégué de La Gaudie		J.P.H.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Baud Charles délégué de la Roquette. 1. Var		S.P.P.			
38	Baud Jules délégué d'Avignon		S.P.P.			
39	Baud Pierre délégué de Collongues		S.P.P.			
40	Baudin Jean délégué de Périgueux		S.P.P.			
41	Baudoin Edouard Conseiller général		S.P.P.			
42	Baudoin Eugène délégué de Chlette		S.P.P.			
43	Baudon Jacques délégué de Nice		S.P.P.			
44	Bay Charles délégué de Villefranche		S.P.P.			
45	Bay Frédéric délégué de Villefranche		S.P.P.			
46	Beaume Auguste délégué d'Eze		S.P.P.			
47	Bedoux Félix délégué de Roquebrune-Cap-Martin		S.P.P.			
48	Bélanger Paul délégué d'Ustelle		S.P.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
49	Bellefet Jean Baptiste délégué du Comtat		S.P.H.			
50	Belletrud Michel Conseiller Général		S.P.H.			
51	Bellieud François délégué de Péone		S.P.H.			
52	Bellistini Alexandre délégué de Vence		S.P.H.			
53	Bellon Marinus délégué de St Auban		S.P.H.			
54	Bénis Louis délégué de St Laurent du Var		S.P.H.			
55	Bérard Eugène Joseph délégué de Roquefort		S.P.H.			
56	Bérenger Eugène délégué du Brac		S.P.H.			
57	Bérenger Léon délégué de St Jeannet		S.P.H.			
58	Bergondi Louis délégué de Valdeblore		S.P.H.			
59	Bermond Joseph Conseiller Général		S.P.H.			
60	Bermond Pierre Conseiller Général		S.P.H.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bernard Auguste délégué de Mouans-Sartoux		H.H.			
62	Bernard Joseph délégué de Grasse		H.H.			
63	Bernard Paul délégué du Cannet	Cornaglia Joseph suffisant	H.H.			
64	Bernardi (de) Paul délégué de Vallauris		H.H.			
65	Bertrand Jean délégué du Poitier		H.H.			
66	Biguet Antoine délégué de Nice		H.H.			
67	Binon François délégué de Villefranche		H.H.			
68	Blacat Alfred délégué de Vence		H.H.			
69	Blanc François délégué d'Aiglun		H.H.			
70	Blancard Marius délégué de la Colle		H.H.			
71	Blancard Adrien délégué de Duranus		H.H.			
72	Blanchet Alexis délégué de Menton		H.H.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Blanchi Albert délégué de Peille		S.P.H.			
74	Bonfante Jacques délégué de Fontan		S.P.H.			
75	Bonhomme Siderin délégué d' Andon		S.P.H.			
76	Bonifacchi Jean-Bapté délégué de Villefranche		S.P.H.			
77	Bonnard Jean-B. délégué de Beausoleil		S.P.H.			
78	Bonnet Camille délégué de Nice		S.P.H.			
79	Bosio Henri délégué de Menton		S.P.H.			
80	Botton Claude délégué de Saorge		S.P.H.			
81	Boucanier Henri délégué de Grasse		S.P.H.			
82	Boulanger Edmond délégué du Cannet		S.P.H.			
83	Bourgois Joseph délégué d' Antibes		S.P.H.			
84	Bourreau Aimé délégué d' Antibes		S.P.H.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Boyer François Conseiller et décretaire d'arrondissement		G.H.			
86	Boyer François délégué de Sausset		S.P.P.			
87	Braquet Jean Baptiste délégué de Colomars		S.P.P.			
88	Brun Benoît délégué de Cannes		S.P.P.			
89	Brunetti Louis délégué de Menton		S.P.P.			
90	Buonalet Marius délégué de la Trinité		S.P.P.			
91	Cabriel Félix délégué de Lucéram		S.P.P.			
92	Cairaschi Paul délégué de Breil		S.P.P.			
93	Caïsson Alexandre délégué de Mouans-Sartoux		S.P.P.			
94	Caïsson Baptiste délégué de Villars		S.P.P.			
95	Caïsson Rodalinde déléguée de Contes		G.H.			
96	Calviera François délégué de Nice		S.P.P.			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chalviera Joseph délégué de Levens		J.P.H.			
98	Camous Louis délégué de Châteauneuf-Claire		J.P.H.			
99	Canestrier Leon délégué de St-Martin-du-Van		J.P.H.			
100	Capron André Conseiller Général		J.P.H.			
101	Caqueray (de) Robert délégué de St-Martin-Vésubie		J.P.H.			
102	Caremil Etienne Conseiller d'arrondiss.		J.P.H.			
103	Carlavan Jean délégué d'Opio		J.P.H.			
104	Carlavan Marius délégué de Cipières		J.P.H.			
105	Carles Jean Baptiste délégué de la Colle		J.P.H.			
106	Carlon Joseph délégué de St-Blaise		J.P.H.			
107	Carton Leon délégué de Vallauris		J.P.H.			
108	Bastiglia Jean délégué de Nice		J.P.H.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Cauvin Charles délégué de Tonet-Bézanne		S.H.			
110	Cauvin Joseph délégué de Peypenade		S.H.			
111	Cazenave Jean délégué de Roquesseron-Grasse		S.H.			
112	Chais Etienne délégué de Lallaugriffon		S.H.			
113	Chamary Marius délégué de la Colle		S.H.			
114	Chabalot Eugène Conseiller Général		S.H.			
115	Charrier François Conseiller d'arrondiss.		S.H.			
116	Chauve Augustin Conseiller d'arrondiss.		S.H.			
117	Chabaut Paul délégué de Beausoleil		S.H.			
118	Chianca Joseph délégué de Saorge		S.H.			
119	Chiris Georges Conseiller Général		S.H.			
120	Chais Honore délégué de Rimblas		S.H.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Biais Joseph délégué de Beaulieu		G.H.			
122	Biais Pascal délégué de Beaulieu		G.H.			
123	Biaudo Denis délégué de Nice		F.P.H.			
124	Civatte Gustave délégué de Roquefort		F.P.H.			
125	Clérissi Gasparo délégué et Aspremont		F.P.H.			
126	Clérissi Joseph délégué de Tournafort		F.P.H.			
127	Clessy Alexandre délégué de Nice		F.P.H.			
128	Cluny Emmanuel délégué de Menton		F.P.H.			
129	Colomas Louis délégué de St André		F.P.H.			
130	Constant Charles délégué de Cagnes s. Mer		F.P.H.			
131	Corniglion Alfred délégué de Roquebillière		F.P.H.			
132	Corniglion Philippe Conseiller Général		F.P.H.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent trente-huit électeurs.

A

Nice

, le 12 avril 1926.

Le Présel,

Amédée Remy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent trente huit émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

J. Guillet

Les Scrutateurs,

J. Haucq
Lejouan

Camille

J. Vauzou

DÉPARTEMENT
des Alpes-Maritimes

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N^os 139 à 273 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 10 avril 1878 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	D'albéra Marinus délégué de Cantalouy					
140	D'albéra Victor Conseiller d'Arrondiss.					
141	D'albouse Eugène délégué d'Glouste					
142	Daniel Alexandre délégué de Lieue					
143	Daniel Frédéric délégué de Clans					
144	Daniel Michel délégué de Lospe					
145	Dapui Fernand délégué d'Antibes					
146	Darmus Leopold délégué de Manquis					
147	Dumasson Benoît délégué de Confolentes					
148	Ducanale Joseph délégué de Cap-d'Ail					
149	Déchame Emile délégué de St Laurent-du-Var					
150	Degioanni Jacques Conseiller d'arrondiss.					

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
151	Déléuse Alfred délégué de Blausasc		H			
152	Demarie Louis délégué de Nice		H			
153	Dendon Paul délégué de Nice		H			
154	Dol Léopold délégué de Villeneuve. Goubet		H			
155	Domenge Joseph délégué du Broc		H			
156	Doménego Charles délégué du Niguet		H			
157	Doménego Michel délégué de Sospel		H			
158	Donadei Alfred Conseiller Général		H			
159	Dragon Baptiste délégué de Lantosque		H			
160	Dubarry Albert délégué de Beaulieu		H			
161	Dubois Paul délégué de Beaufort		H			
162	Duhet Louis délégué de Toulouze. J. Loup		H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
163	Dulon Louis délégué de Roquebr. Cap. Martin		H			
164	Dumont Albert délégué de Cagnes		H			
165	Duran Victor délégué de Villefranche		H			
166	Duprez Antoine délégué de Toulon		H			
167	Durandy Gust Conseiller Général		H			
168	Emelina François délégué de Malaudéne		H			
169	Escarras Gabriel délégué de Cannes		H			
170	Estable Barthélémy délégué de la Roquette - S. Diagu		H			
171	Establet Raoul Conseiller d'arrondit.		H			
172	Girard Alexandre délégué de Beausoleil		H			
173	Fabret Pierre Conseiller d'arrondit.	.	H			
174	Favant Sébastien Conseiller d'arrondit.		H			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
175	Tarauh Eugène délégué de la Tour		H			
176	Tarassat Joseph délégué de Cagnes		H			
177	Telce Dominique délégué de Cagnes		H			
178	Telken Adolphe Conseiller d'arrond.		H			
179	Téraud Albert délégué de Riquier		H			
180	Téraud Léon délégué de Nice		H			
181	Ternier André délégué de Roure		H			
182	Teuch François délégué de St. Gérard		H			
183	Flandrin Charles délégué de Beausoleil		H			
184	Tontana François délégué de Menton		H			
185	Torastiero Jacques délégué du Cannet		H			
186	Tornari Théophile délégué de Menton	Suppléant (Lonteu antoin)	H			

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
187	Foucaud Jean délégué de Châteauneuf Grasse		H			
188	Foucaud Pierre délégué de Valbonne		H			
189	Foucaud Cresp Antoine Conseiller Général		H			
190	Fournet Marius délégué de Vence		H			
191	Firanc Aimé délégué de Cannes		H			
192	Fulconis Etienne délégué de St Etienne de Tinée		H			
193	Fulconis Louis Conseiller Général		H			
194	Funel Alphonse délégué de Caille		H			
195	Funel Louis délégué de Gourdon		H			
196	Funel Paul délégué de St Vallier		H			
197	Chandolphe Yean délégué de Cannes		H			
198	Chandolphe Laurent délégué de Mandelieu		H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
199	Garcin Yves délégué de Grasse		H			
200	Charidelli Victor délégué de Castagniers		H			
201	Charmier Edouard délégué de Gattières		H			
202	Charnel Félix Conseiller d'arrond.		H			
203	Gasiglia André Conseiller général		H			
204	Gasiglia Théodore Conseiller général		H			
205	Gassin Louis Conseiller général		H			
206	Gastaud François délégué de Bendejun		H			
207	Gastaud Jérôme délégué d'Antibes		H			
208	Gastaud Leandre délégué de Favretto du Château	Langueri Michel Suppléant de Cornette du Chat	H			
209	Gastaud Pierre délégué de Revest		H			
210	Gauthier Charles délégué d'Entraunes		H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
211	Chautier Baptiste délégué de la Bollène Vésubie		H			
212	Chautier Pierre délégué de Nice		A			
213	Chapraud François conseiller d'arrondissement		H			
214	Chazagne Laurent conseiller d'arrondissement		H			
215	Chazaignaire Jean délégué de Cannes		H			
216	Chaziello François conseiller d'arrond.		A			
217	Chaziello Paul délégué de Sospel		A			
218	Chazaignaire Jean Bé délégué de Vallauris		A			
219	Chazaignaire Marius conseiller d'arrond.		A			
220	Chenovedi Séraphin délégué de Sospel		H			
221	Georges Honore délégué de Grasse		A			
222	Ghermonod François délégué de Fr. Etampes de l'Isle		H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
223	Ghiraldi Auguste délégué de Clans		X			
224	Gianotti Antonin Conseiller Général		X			
225	Gianton Laurent délégué d'Eze		X			
226	Giaume Alexandre délégué de Berre-les-Alpes		X			
227	Giaume Jean délégué de Villefranche		X			
228	Gilletta de M. Joseph Jean délégué de Levens		X			
229	Gilli Théophile délégué de Coaraze	"	X			
230	Gimello Octave délégué de Nice		X			
231	Ginoyer Alphonse Conseiller d'avoc.		X			
232	Gioan Joseph délégué de Roquebrune-C. Martin		X			
233	Gioanni Joseph délégué de Fontan		X			
234	Giordan Joseph délégué de St Jean Colp. Perrat		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
235	Giraud Henri délégué de Vence			H		
236	Giraudy Auguste délégué de Nice			H		
237	Glacee Etienne délégué de St Laurent			H		
238	Giac Marius délégué de St Léger			H		
239	Girinda Edouard Député			H		
240	Guige Jean délégué de St Jean Cap F.			H		
241	Guignard François délégué de Nice			H		
242	Guigo Louis délégué de Roquebillière			H		
243	Guigo Quentin délégué de Venanson			H		
244	Guigonis Jean délégué de Roquebillière			H		
245	Guillaumont Charles délégué d' Antibes			H		
246	Guizol Auguste délégué de Grasse			H		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
247	Hancy Félix délégué de la Tour		X			
248	Huguès Jeanne délégué de Grasse		X			
249	Icard Louis délégué du Carnet		X			
250	Imbert Jean délégué de St Agnès	Venari Michel suffisant	X			
251	Isnard Blaï délégué de Cuébris		X			
252	Issautier Antoine délégué de St Dolmas & Felras		X			
253	Issautier Bernard délégué de St Etienne de Zinée		X			
254	Issert Jean-Baptiste délégué de Grasse		X			
255	Izac Anthémion Conseiller d'Arrt.		X			
256	Jaume César délégué de la Gaudie		X			
257	Fauforderan Gustave délégué de Bouyon		X			
258	Lacour René délégué de Carnet		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
259	Ladout Georges délégué d' Antibes		H			
260	Dantelme Paul délégué de St Laurent du Var		H			
261	Langié Joseph délégué de Vallauris		H			
262	Langier Adrien délégué de Briançonnet		H			
263	Langier Joseph délégué d' Antibes		H			
264	Laurenti Auguste délégué de Nice		H			
265	Laurenti Charles délégué de Roquebrune Cap Martin		H			
266	Leclerc Emile délégué de Biarritz		H			
267	León Camille délégué de Cannes		H			
268	Liautaud Joseph délégué de St Martin d' Entremont		H			
269	Lions Antonin délégué de Les Mijeaux		H			
270	Lions Joseph délégué de Ligale		H			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent trente-cinq électeurs.

A Nice , le 12 avril 1926 .

Le Préfet,

Maurice

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent trente cinq émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Ponty

Les Scrutateurs,

Saint Amour
Acier
Tommeijer

Section 3^e

COMMUNE de

Table

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX										TOTAL
	123456789 10	123456789 20	123456789 30	123456789 40	123456789 50	123456789 60	123456789 70	123456789 80	123456789 90	123456789 100	
Charabot	{	{	{	{	{	{	{	{	{	{	101
Arago	{	{	{	{	{	{	{	{	{	{	61
Blanc	{	{	{	{	{	{	{	{	{	{	1
Nul	{	{	{	{	{	{	{	{	{	{	164

Le Président
Aubelle

Les Secrétaires

P. M. Gougey
J. B. Guichard

COMMUNE de

Section 2

FEUILLE

卷之三

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

Section per

COMMUNE de

Table

FEUILLE
DE
DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

Section Bureau Central

COMMUNE de

FEUILLE

DE

DEPOUILLEMENT DE SCRUTIN

DÉPARTEMENT
des Alpes-Maritimes

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N^os 274 à 437 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 10 avril 1875 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
274	Maffet Emmanuel délégué de Châteauneuf-Grasse		Uly			
275	Maffet Hippolyte délégué du Bar		Uly			
276	Maïcos Auguste Conseiller d'assondisst.		Uly			
277	Maïcos Philippe délégué de Gilette		Uly			
278	Maïssa Louis délégué de l'Yvette Visubie		Uly			
279	Maitre Alfred délégué de la Turbie		Uly			
280	Malauzéni François délégué de Massoins		Uly			
281	Mallet Jean délégué de Montjus		Uly			
282	Mallet Pierre délégué d'Isola		Uly			
283	Mandint Florentin délégué de Châteauneuf s'Estrange		Uly			
284	Mansse Charles délégué du Cannet		Uly			
285	Marchessaux Ernest délégué de l'Isle-sur-la-Vie		Uly			

NOMBRES d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
286	Marscalchi Henri délégué du Cap d'Ail		WY			
287	Mari Alexandre délégué de Nice		WY			
288	Mari Eugène délégué de Contes		WY			
289	Martin Albert délégué de l'Urtre-Vesoul		WY			
290	Martin Jean, délégué du Jean Cap Froid		WY			
291	Martini Fortuné. délégué de Grasse au Var		WY			
292	Martiny Albert délégué de Bourg		WY			
293	Martiny Emmanuel délégué de Roquebrune Cap-Martin		WY			
294	Mas Louis délégué d'Antibes		WY			
295	Matteudi Séraphin, Conseiller d'arrondis		WY			
296	Maubert Honoré délégué de Pégomas		WY			
297	Maurier Gratien délégué de Bourg		WY			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
298	Mauran Louis délégué de l'Église du Var			Uly		
299	Maurel Ernest délégué d'artillerie			Uly		
300	Maurin Pierre Conseiller Général			Uly		
301	Medecin Jean délégué de Nice			Uly		
302	Mengenot Marcellin délégué du Bas			Uly		
303	Menn Auguste délégué de Nice			Uly		
304	Mercier René délégué de Nice			Uly		
305	Michel Joseph délégué du Salin			Uly		
306	Michel Jules délégué de Nice			Uly		
307	Michelis Alfred délégué de Bezaudun			Uly		
308	Mille Emmanuel Conseiller d'avant			Uly		
309	Miquelis Joseph délégué de Pimou			Uly		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
310	Miguelis Joseph délégué de Villars	:	My			
311	Molinari Charles délégué de Mentoz	:	My			
312	Montiez (de) Sylvie délégué de Roquebrune Cap-Martin	:	My			
313	Monnet Emile délégué de Cannes	:	My			
314	Montessan Victoria déléguée d'Avignon	:	My			
315	Montoux Gaston délégué de Vallauris	:	My			
316	Moriz Albert délégué bivinal	:	My			
317	Moschetti Jean-Baptiste délégué de Mentoz	:	My			
318	Moschetti Jean-Baptiste délégué de Martind	:	My			
319	Moufflet Louis délégué de Mentoz	:	My			
320	Mouraille Léon délégué de Gattières	:	My			
321	Mouton Auguste délégué du Bar	:	My			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
322	Montay Louis Conseiller d'arrond.			Uly	Uly	
323	Muraux Jacquin délégué de l'arrond.			Uly		
324	Musso Estienne délégué de l'arrond.			Uly		
325	Namur Henri délégué d'arrond.			Uly		
326	Neroni Charles délégué de Montay			Uly		
327	Nebrut Jules délégué de Caylus			Uly		
328	Nicolas André délégué de l'arrond. d'arrondissement			Uly		
329	Ritard Jean délégué de Sospel			Uly		
330	Noble Jean délégué de l'arrond.			Uly		
331	Odo Jean-Bapt. délégué de Cantaçou			Uly		
332	Olivari Antonin Conseiller général			Uly		
333	Olivier Félix Conseiller d'arrond.			Uly		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
334	Dromgo Charles délégué de Sordal		Uly			
335	Ossola Jean Délégué		Uly			
336	Pelangue François délégué de Valbonne		Uly			
337	Paoli Joseph Délégué d'auant		Uly			
338	Pasqualini Julius délégué au Baynes		Uly			
339	Passeron Charles Conseiller d'auant		Uly			
340	Passeron Guy délégué au Reputation Puyd		Uly			
341	Passeron Constant délégué de Peillor		Uly			
342	Pastorelli Honoré délégué de Beaucaire		Uly			
343	Pavy François délégué de Belvédère		Uly			
344	Peylons Théodore délégué de Corazac		Uly			
345	Peylons François délégué de Castellar		Uly			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
346	Paglioli Horace délégué de Castillon		My			
347	Pirani Marin délégué de l'Escadrille		My			
348	Perrimond Eugène délégué de Grasse		My			
349	Pessetto Etienne Conseiller d'arrond.		My			
350	Picard Georges délégué de Nice		My			
351	Pierrugues Charles délégué de Mandelieu		My			
352	Pietri Valéry délégué de Nice		My			
353	Pijoumal Charles délégué de Roquebrune Cap-Martin		My			
354	Point Joseph délégué du Cannet		My			
355	Porre Félix délégué d'Esragnolles		My			
356	Postanier Pierre délégué de Cagnes		My			
357	Pourcel André délégué de Gréasacide		My			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
358	Pourchier Jean délégué de Beuil		My			
359	Primero Maurice délégué de Gorbea		My			
360	Quiprat Emile délégué de Roqueredou Cap-Martin		My			
361	Rabaud Pierre délégué de Vallauris		My			
362	Raberti Flaminius Conseiller général Sinturin		My			
363	Rami Joseph délégué de St-Sauveur		My			
364	Ramin Adolphe délégué de Roubion		My			
365	Rancure Louis délégué de Guillestre		My			
366	Rapet Joseph délégué de Bourg-Sur-Souze		My			
367	Raybaud Auguste délégué à dessus		My			
368	Raybaud Joseph délégué de St-Antoine		My			
369	Raybaud Joseph délégué de St-Paul		My			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-dessous	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
370	Raynaud Jean Conseiller d'arrond.			Uly		
371	Raynaud Léopold délégué à la Roquette sur Var			Uly		
372	Rebat Victor délégué à la Trinité			Uly		
373	Rebuffel François délégué au Cannet			Uly		
374	Rebuffel Léonce délégué à Valbonne			Uly		
375	Rebuffel Louis délégué au Serouz			Uly		
376	Reposeire François délégué à Pelle			Uly		
377	Ravel Antoine délégué de l'Agnis			Uly		
378	Ravel Louis Conseiller général			Uly		
379	Ravelat Henri délégué du Cannet			Uly		
380	Rey Arthur délégué à Bréil			X		
381	Rey Isidore délégué de l'Agnis			Uly		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSENEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
382	Ricci Charles délégué de Breil		My			
383	Ricci Charles délégué de Ormess		My			
384	Ricolfi Humbert délégué		My			
385	Ricord Honoré délégué de Vallauris		My			
386	Robaut François délégué de la Guind		My			
387	Robaut Jean délégué de Piollet		My			
388	Robini Félix délégué de Belvédère		My			
389	Robini Grégoire délégué de la Bolline		My			
390	Robini Paul délégué de l'Auraut du Var		My			
391	Robion Firmin délégué de Buil		My			
392	Rocca Ernest délégué de Garbie		My			
393	Rocca-Sora (de) Raphaël délégué de Villeneuve		My			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
394	Rontani Jacques délégué de Vuille			Uy		
395	Roscian Philippe délégué de Bréil			Uy		
396	Rosset Pierre délégué au prop			Uy		
397	Rossetti Benjamin délégué de la Fabrie			Uy		
398	Roubaut Félix délégué à Atelle			Uy		
399	Roure Victor délégué de Beausoleil			Uy		
400	Roustan Jean délégué d'Auribau			Uy		
401	Roux Cesar délégué au Barrois			Uy		
402	Roux Pierre délégué du Rouret			Uy		
403	Roux Imbert délégué au Turrett Lerme.			Uy		
404	Roux Paul délégué de l'Escarène			Uy		
405	Rovry Maurice Conseiller général			Uy		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
406	Rue Marius délégué de Gérolmes		My			
407	Salvago Georges Bouillier Général		My			
408	Sarmento Louis Bouillier d'arrout		My			
409	Savournin Eugène délégué de Cagnes		My			
410	Sciffir Edouard Bouillier Général		My			
411	Sebastau Pierre délégué de Villefranche		My			
412	Siguer Jean-Bapt. délégué de Roure		My			
413	Seytre Pierre délégué de Caussols		My			
414	Sigaut Francis délégué de Colomars		My			
415	Somaini Bernard délégué de Mandelieu		My			
416	Sozio Joseph délégué de Grasse		My			
417	Sublet Jacques délégué de Beausoleil		My			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^e tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
418	Zaladore Jean Bapt. délégué de Nance			WY		
419	Zestas Gaston délégué de Menton			WY		
420	Zestaris Albert délégué d'autre part			WY		
421	Zestaris Romain délégué de Marie			WY		
422	Zissier Michel délégué du République Cap. Marti			WY		
423	Zosca Antoine Conseiller d'arrond.			WY		
424	Zorat Zéphirin délégué du Gars			WY		
425	Zorre Joseph délégué d'Isola			WY		
426	Zournaire Gustave délégué de Grasse			WY		
427	Zastour Honoré délégué de Villeneuve- Soubié			WY		
428	Zuchi Albert Conseiller d'arrond.			WY		
429	Zuchi François délégué de Lucéram			WY		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent soixante quatre électeurs.

A

Nice

, le 12 avril 1926.

Le Préfet,

Herrimus

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent soixante quatre émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Mobles

Les Scrutateurs,

Aug. Boivin
Ruch
Joris
Mariel

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 18 Avril

1926

Département des Alpes Maritimes

M Charabot, élu.

P. O.

Ci 163-3

28. 1926

Monsieur le Président

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

